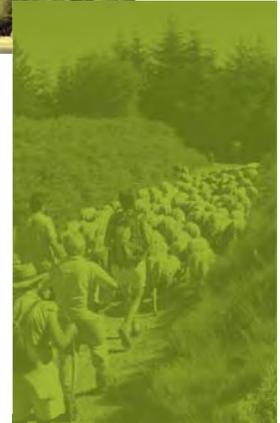




MONTS D'ARDÈCHE



ZOOI

10 ans d'action dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

ZOOI



Avec vous, une autre vie s'invente ici...

Éditos

Président du Parc des Monts d'Ardèche de sa création en 2001 à mai 2008, je mesure pleinement le chemin parcouru pendant ces années. C'est avec beaucoup de plaisir et de volonté d'agir pour le territoire des Monts d'Ardèche que j'ai parcouru les 132 communes et les 6 villes portes à la rencontre des élus, professionnels, associations et habitants du Parc. Je suis fier du travail accompli avec toute l'équipe des agents du Parc pour la mise en place des actions prévues dans notre charte. Je suis fier de sa politique d'accueil, de son action éducative auprès des scolaires, de son action culturelle proche des habitants, de la valorisation de ses patrimoines, de la préservation de ses paysages et la connaissance de sa nature, tout cela avec l'aide des femmes et des hommes qui ont fait le choix de vivre et de travailler sur le territoire des Monts d'Ardèche. Comme le disait si bien Paul Leynaud : « À nous de mettre en œuvre notre projet de territoire, à partir de son patrimoine, en associant l'ensemble des acteurs : producteurs, artisans, gens de culture, élus, habitants des Monts d'Ardèche. »



Prenons l'utopie comme méthode. »
Henri Belleville,
Ancien Président
du Parc (2001-2008)

Après dix années d'existence et la mise en œuvre de la première charte, notre Parc a fait ses preuves. Développement durable, préservation des milieux naturels, maîtrise de notre consommation énergétique et bien d'autres sujets ont été au cœur de notre action. Loin d'être une collectivité comme une autre, le Parc est un outil fondamentalement militant pour préparer l'ave-

nir des Monts d'Ardèche, territoire d'exception. Être un territoire de Parc c'est atteindre un haut niveau d'exigence en termes de respect de certains principes de développement humain, économique, sociétal et environnemental. C'est cette exigence qui fait avancer les femmes et les hommes engagés à tous niveaux pour le Parc. C'est aussi une terre d'innovation, car le XXI^e siècle ne se prépare pas avec les recettes du XX^e siècle. Véritable laboratoire pour essayer, réfléchir, expérimenté, un parc doit ouvrir de nouvelles pistes pour demain. Enfin, un Parc est aussi une terre d'utopies. Il faut rêver son lendemain, pour pouvoir ensuite le réaliser. Le Parc est là pour cela, pour « qu'une autre vie s'invente ici ».



Franck Brechon,
Ancien Président
du Parc (2008-2011)

À travers une sélection de 30 réalisations, ce document de synthèse illustre la variété des actions

conduites par ou avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, au cours des dix dernières années. C'est un formidable acquis qui contribue à : **consolider** la ruralité de notre territoire ; **développer** des innovations économiques, sociales et culturelles ; **préserver** et valoriser la nature exceptionnelle qui nous entoure. L'aperçu sur ces dix premières années concrétise la réalité du chemin parcouru. Il nous aide aussi à construire le futur du Parc en ciblant mieux les objectifs de la nouvelle Charte qui rassemblera tous les acteurs autour d'un nouveau projet de territoire : la Charte 2013-2025. Dans un environnement plus contraint sur le plan financier et plus mouvant sur le plan institutionnel, notre Parc se doit d'être encore plus fédérateur des énergies et à l'écoute de toutes les initiatives porteuses d'avenir. Chacun d'entre vous est acteur de ce futur.



Lorraine Chenot,
Présidente du Parc

comment lire ce document ?

Ce livret est un éclairage des actions emblématiques (et non exhaustives) conduites par le Parc des Monts d'Ardèche sur 10 ans.



Sommaire

IDENTIFIER, GÉRER ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES NATURELS

Page 4 et 5 - La préservation de la biodiversité indissociable des pratiques agricoles

Page 6 - Un guide sur la « bonne » gestion des forêts

Page 7 - Pour un retour durable de la Loure

CONNAÎTRE, GÉRER ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES CULTURELS ET BÂTIS

Page 8 - Béalières, toitures de lauzes et genêts : des patrimoines bâtis sauvegardés et valorisés.

Page 9 - L'inventaire du patrimoine

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ AUX FONCTIONS MULTIPLES

Page 10 - La structuration de la filière myrtille et sa promotion

Page 11 - La relance des variétés fruitières anciennes

Pages 12 et 13 - Le châtaignier, arbre ressource du Parc

Page 14 - La belle des Échamps a la patate !

SOUTENIR ET VALORISER L'ARTISANAT, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Page 15 - Les métiers d'art sur les Chemins de la création

Page 16 - Le retour aux sources pour la commune de Désaignes

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME INTÉGRÉ DE QUALITÉ

Page 17 - La marque du Parc : les produits locaux et l'accueil

Page 18 - Des maisons et musées où les Monts d'Ardèche se livrent...

Page 19 - La randonnée en itinérance, découvrir le Parc en douceur

COORDONNER ET ENCOURAGER LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET L'EXPRESSION ARTISTIQUE

Page 20 - La musique et le cinéma au cœur des villages

Page 21 - Regards d'artistes sur les paysages

ENCOURAGER LES ÉCONOMIES ET LA DIVERSIFICATION DES ÉNERGIES

Page 22 - Le développement de l'éolien dans les Monts d'Ardèche

Page 23 - Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire

ENCOURAGER UN URBANISME COHÉRENT

Page 24 - Favoriser un développement urbain de qualité

Page 25 - Des cahiers de recommandations architecturales

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Page 26 - Maîtriser l'affichage publicitaire

Page 27 - Encadrer la pratique des véhicules motorisés

Page 28 - Le Parc se décarcasse !

UN PROJET COMPRIS ET PARTAGÉ

Page 29 - Le soutien aux projets scolaires

Page 30 - Les samedis découverte

Page 31 - Communiquer auprès des habitants et élus du Parc

Page 32 - La Maison du Parc véritable vitrine des Monts d'Ardèche

Page 33 - 10 sites pour les dix ans du Parc

Page 34 à 36 - L'Europe partenaire des Monts d'Ardèche

Page 37 - La Charte II dans les grandes lignes

Pages 38 à 39 - Bilan financier et indicateurs chiffrés

Pages 40-41 - Dans les coulisses du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Pages 42-43 - Liste de toutes les actions du Parc depuis 2001

Carte d'identité du parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Les 46 Parcs naturels régionaux ont été créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel des Parcs sont de grande qualité mais leur équilibre demeure fragile. Les Parcs s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable.

Le parc des Monts d'Ardèche, c'est :

- 61 707 habitants (2006)
- 180 000 ha
- 132 communes et 6 villes portes (Aubenas, Lamastre, Privas, Saint-Agrève, les Vans et Vernoux-en-Vivarais)
- 4 000 km de sentiers de randonnées
- 1 753 m, son point culminant au Mont Mézenc
- 9 sites Natura 2000

Les missions d'un parc naturel régional

- protéger et gérer les patrimoines naturels, culturels et paysagers, à travers une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- contribuer à l'aménagement du territoire,
- prendre part au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics,
- mettre en œuvre des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et participer à des programmes de recherche.

Les dates clés

- 1995 : création de l'association de préfiguration.
- 1997 : obtention du 1^{er} programme européen Leader.
- 2001 : le 9 avril, signature par le 1^{er} Ministre, du décret de classement des Monts d'Ardèche en Parc.
- 2004 : mise en œuvre du programme LIFE sur les sites du Tanargue, du Mézenc et de Montselgues.
- 2005 : adoption de deux documents cadres : le guide de développement de l'éolien et la charte signalétique.
- 2006 : contribution à l'obtention des AOC "Châtaigne d'Ardèche" et "Fin gras du Mézenc".
- 2008 : candidature pour le nouveau programme Leader et lancement de la procédure de révision de la Charte du Parc.
- 2009 : inauguration de la Maison du Parc au domaine de Rochemure à Jaujac.
- 2011 : le Parc fête ses 10 ans dans 10 sites différents des Monts d'Ardèche, à la rencontre de ses habitants.

La préservation de la biodiversité indissociable des

■ Financement :

325 000 €

LIFE Nature et Territoires

465 000 €

LIFE Montselgues

(Europe, état, Région Rhône-Alpes et Conseil Général de l'Ardèche)



Estive du Tanargue

La richesse du patrimoine naturel constitue l'une des caractéristiques d'un Parc Naturel Régional. Entreprendre des actions sur les milieux nécessite de bien les connaître et d'associer étroitement les habitants et élus locaux.

Comment concilier la gestion des milieux naturels avec l'activité pastorale et agricole? Dans nos espaces, l'une ne saurait exister sans l'autre.

Sur le territoire du Parc, plusieurs massifs ont été identifiés pour leur richesse biologique: les massifs du Mézenc et du Tanargue et le plateau de Montselgues. Ces trois sites ont fait l'objet de deux programmes spécifiques intitulés « LIFE ». Le programme « LIFE » est l'instrument de financement de l'Union Européenne consacré aux projets environnementaux.

massif du tanargue : déboiser pour préserver les pelouses, les tourbières et les myrtilles.



Ces quarante dernières années, la déprise agricole a eu pour conséquence une avancée rapide de la forêt, au détriment des landes, pelouses et tourbières. Ces habitats ou milieux se distinguent par leur rareté à l'échelle européenne et leur richesse biologique. Ils existaient autrefois essentiellement grâce au maintien d'une activité pastorale extensive. Le programme LIFE « nature et territoires » a permis de restaurer des dizaines d'hectares depuis 2004. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été entrepri-

ses par le Parc en partenariat avec l'ONF, la Chambre d'agriculture, le Syndicat des transhumants et les collectivités locales.

Il s'agissait dans un premier temps de stopper l'avancée des résineux (pins à crochet et mélèzes) par des opérations de déboisement afin de réouvrir des zones d'estives et favoriser ainsi le pacage extensif. L'élaboration d'un itinéraire des pratiques pastorales ainsi que des travaux de restauration de secteurs dégradés par les véhicules tout terrain ont complété cette action.

Le soutien aux activités agricoles traditionnelles s'est traduit également par la restauration des zones de production de myrtilles. Là aussi, le défrichement et l'élagage ont permis leur renouvellement.

Un autre milieu remarquable, celui des tourbières, a fait l'objet d'actions de déboisement sur deux sites : les sources du Rieu Grand et la tourbière du Pradas. Pour le Rieu Grand, ce réseau de mini-tourbières était asséché par la colonisation forestière. La lisière forestière a ainsi été repoussée de quinze mètres et entre les tourbières, des couloirs (corridors) favorables aux insectes, ont été recréés.

un plan de gestion pastorale

L'estive du Tanargue est la dernière estive collective de l'Ardèche. Or, la charte du Parc place l'élevage ovin comme le second élément fédérateur de l'activité agricole du territoire après la châtaigne. Le diagnostic foncier et pastoral sur l'estive collective, programmé en 2009, s'inscrivait donc dans une stratégie d'accompagnement de l'activité avec un triple objectif : identifier le foncier mobilisable pour la constitution d'une

Tourbières sur le plateau de Montselgues



pratiques agricoles

association foncière pastorale, identifier les pratiques pastorales pour la définition d'un plan de gestion et identifier les usages ayant un impact sur le pastoralisme, notamment les sports motorisés, afin de concilier les différentes activités.

LE LIFE « plateau de Montselgues »



Ce programme LIFE visait à préserver durablement les landes, les tourbières et les chauves-souris qui font la réputation du plateau de Montselgues. Concentrés de biodiversité, réserves d'eau naturelle du plateau et des vallées, ces milieux fragiles sont menacés par des plantations de pins qui gagnent chaque année du terrain.

Lutter contre l'envahissement par les pins, combler les anciens fossés de drainage, désenclaver les tourbières pour favoriser les déplacements d'animaux entre les sites, ou encore informer et sensibiliser le public, tels étaient les objectifs et le programme d'actions inscrits dans un « plan de gestion » établi sur 5 ans.

Les actions ont été facilitées par l'appartenance de cette zone au réseau Natura 2000



Intervention dans les mines de Ste-Marguerite-La-Figère

et les mesures agro-environnementales déjà en place.

Les landes à genêt, bruyère et callune du plateau sont reconnues d'intérêt européen. Pour les préserver, il faut les entretenir. Le pâturage contribue au maintien de la biodiversité de ces landes en évitant notamment leur colonisation massive par le fameux Genêt purgatif ou par les arbres. Les agriculteurs ont joué ici un rôle majeur. Plus de 100 hectares ont ainsi été remis en état par broyage mécanique, coupe manuelle ou brûlage dirigé.

Enfin, les travaux de mise en sécurité des anciennes mines de la Rouvière à Sainte-Marguerite-Lafigère ont permis l'interdic-

tion de toute intrusion humaine et garantissent la tranquillité des chauves-souris qui hibernent dans ce milieu souterrain.

La création de réserves biologiques

Deux dossiers de création de réserves biologiques domaniales (une dirigée et une intégrale) ont été réalisés sur le Tanargue en partenariat avec l'ONF. Ce statut reconnaît la richesse du massif et en garantit sa gestion. Il s'agit d'assurer une gestion durable des espaces naturels d'intérêt majeur sur le secteur de « Grand Tanargue » et du « Mont-Aigu ». Les études permettant le classement en réserve ont porté sur l'évolution du cortège floristique des tourbières à travers la réalisation d'un atlas des habitats naturels et de deux plans de gestion (un pour chaque site).

Le sommet du mont Mézenc restauré



Le point culminant de l'Ardèche, facile d'accès, offre un panorama exceptionnel. La fréquentation touristique entraîne une érosion des milieux fragiles. Il s'agissait de mieux connaître les flux

(nombre de passages, comportements) en complément des études déjà réalisées, afin d'entreprendre des travaux de restauration adaptés et efficaces. Ceux-ci ont permis de mieux canaliser les itinéraires empruntés et de restaurer par ensemencement les zones piétinées.

Chiffres clés

Massif du Tanargue et du Mézenc (LIFE « nature et territoires »)

- 3 km de sentiers réhabilités
- 4 ha soustraits à la fréquentation diffuse des 60 000 visiteurs/an
- 3 hectares de forêt éclaircie en faveur des myrtilles
- 1 200 brebis pour 15 éleveurs
- 10 hectares déboisés au bénéfice des pelouses d'altitude
- 3 hectares déboisés et 15 hectares de forêt éclaircie en faveur des tourbières

LIFE « Plateau de Montselgues »

- 465 000 euros sur 4 ans (octobre 2005 à décembre 2009)
- 100 hectares de landes restaurées
- 13 ha de zones humides restaurées
- 28 ha de terrains acquis par le Conseil général de l'Ardèche
- protection d'une colonie de chauves-souris et édition d'outils de sensibilisation (DVD, posters...)



Édition



- Carnet de voyage « Sur le chemin de Taranis arga » Sentier de découverte familiale.
- Livret de l'enseignant « Landes, tourbières, chauves-souris du plateau de Montselgues »



Différentes méthodes de restauration ont été testées : brûlage dirigé, débroussaillage manuel, broyage mécanique.

Un guide sur la « bonne » gestion des forêts

■ **Objectif :**
aider les propriétaires dans le choix des essences et les modes de gestion de la forêt (2005-2011)

■ **Financement :**
55 000 €
(État et Région Rhône-Alpes)

+ En savoir plus sur les forêts du Parc

- 60 % du territoire du Parc est forestier dont :
- 50 000 ha de feuillus (châtaigniers, chênes et hêtres)
 - 36 000 ha de forêts mélangés
 - 25 000 ha de forêts de résineux
 - une forêt globalement « jeune », souvent sous forme de futaie régulière spontanée issue de la déprise agricole, mais aussi artificielle issue de plantations, mais aussi artificielle issue de plantations,
 - une part importante de forêts peu ou pas exploitées et un faible taux de récolte (20 % de l'accroissement annuel) avec une accumulation des bois sur pied,
 - des espèces et des espaces remarquables, méritant une gestion conservatoire (pins de Salzmann, hêtraie, sapinière des forêts chambons et du bois de Cuze, yeuseraie de la basse vallée de l'Eyrieux.)

Édition

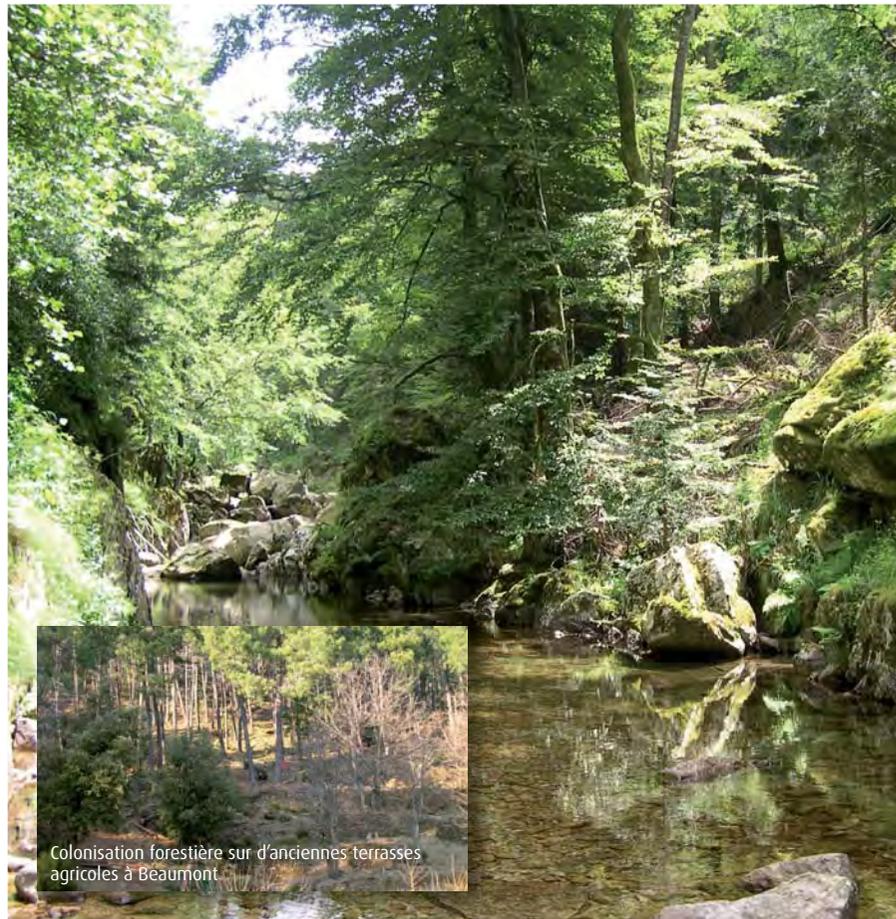


• Guide simplifié pour l'identification des stations forestières

La forêt couvre 60 % du territoire du Parc et appartient en majorité à près de 20 000 propriétaires. C'est dire l'importance des enjeux liés aux paysages, à l'écologie ainsi qu'à l'environnement social. Or cette forêt variée est détenue par des propriétaires qui ne sont pas toujours des professionnels de la forêt.

La conception d'un guide simplifié des stations forestières avait pour objectif d'établir en premier lieu une typologie commune des différentes forêts couvrant le Parc. En second lieu, ce guide visait à conseiller dans les différents modes de gestion et informer sur les enjeux (production, conservation, accueil...).

La forêt des Chambons - Tanargue



Colonisation forestière sur d'anciennes terrasses agricoles à Beaumont.

une conception partenariale autour d'une grande diversité

Cette opération a fait l'objet d'un conventionnement avec le CRPF (Centre Régional des Propriétaires Forestiers) en associant l'ensemble des acteurs forestiers locaux (ONF, l'interprofession Fibois, l'ex-DDAF, Conseil général) ainsi que les partenaires naturalistes (Frapna, Conservatoire Botanique du Massif Central, Parc National des Cévennes...). Après un travail de synthèse bibliographique et des relevés de végétation sur l'ensemble du territoire du Parc, les inventaires de terrain ont abouti à la description d'une cinquantaine de stations forestières recentrées en 17 Unités stationnelles. Des sapinières du Mézenc aux chênaies vertes de Malbosc, les forêts sont classées en fonction des types d'habitats naturels qu'elles abritent, ainsi que de la disponibilité en eau, de la richesse du sol et de l'altitude.

une gestion adaptée au type de boisement

Ce guide simplifié présente 17 groupes de stations auxquels les propriétaires doivent s'identifier à travers un jeu de question/réponse. Il présente les recommandations de gestion en tenant compte à la fois de l'amélioration de la fertilité de la station, du comportement des différentes essences et des éléments remarquables de la biodiversité. 1 000 guides ont été édités en 2010 et diffusés auprès des propriétaires forestiers. En complément de ce guide, des formations et de l'initiation au perfectionnement ont été progressivement mises en place par le Parc et ses partenaires.

Pour un retour durable de la Loutre

Elle avait totalement disparu de nos rivières au cours du XX^e siècle comme dans beaucoup d'autres endroits en France en raison de son piégeage et de la dégradation de l'environnement. Depuis une dizaine d'années, la loutre d'Europe est de retour dans nos cours d'eau et il y a tout lieu de s'en réjouir ! D'abord parce qu'il s'agit d'une espèce emblématique de la faune européenne, ensuite parce qu'elle est une sorte de baromètre de la qualité des milieux : nos rivières sont riches, vivantes, équilibrées et elle doit pouvoir s'y maintenir ! Ce retour naturel dans les

rivières des Monts d'Ardèche mérite une attention particulière car la belle furtive reste vulnérable.

C'est la raison pour laquelle, le Parc a décidé, dès 2005, de lancer un programme d'accompagnement de ce retour en mettant en œuvre une série d'actions destinées à :

- > disposer d'une meilleure connaissance de la reconquête du territoire par l'animal ;
- > assurer les conditions de son établissement durable et de son développement sur les rivières du Parc qui constituent un habitat privilégié pour la reconquête des territoires voisins ;

> sensibiliser le public et les professionnels de l'environnement à la richesse et la fragilité des rivières du Parc dont la Loutre pourrait constituer l'emblème.

Ce plan d'action s'inscrit dans le prolongement d'initiatives bénévoles qui ont débuté fin 2004 par des prospections destinées à préciser l'aire de répartition de l'espèce dans les Monts d'Ardèche. Pour cela, des formations à la connaissance de la Loutre et à la reconnaissance d'indices de sa présence ont été organisées afin d'établir une cartographie assez précise de sa distribution.

■ **Objectif :**
préserver les milieux et les espèces à travers leur habitat (2005-2009)

■ **Financement :**
24 825 €
(État, Région Rhône-Alpes, Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse)



Lutra lutra

La Loutre d'Europe (Lutra lutra) : le plus gros mustélidé d'Europe !

Mammifère semi-aquatique de la famille des Mustélidés (comme la Martre, la Belette, la Fouine)
Taille : jusqu'à 1,30 m de longueur (queue comprise).

Poids : jusqu'à 10 kg

Mœurs : nocturne, solitaire et territoriale (1 individu sur 5 à 40 km de rivières).

Régime alimentaire : carnivore, se nourrit de poissons, d'amphibiens, d'oiseaux, d'invertébrés (moins de 1 kg de nourriture/jour).

partager la connaissance pour mieux protéger

Faire partager l'état des connaissances sur l'espèce pour mieux la protéger, tel était l'objectif que le Parc s'était fixé à travers une série d'actions auprès d'un large public, à commencer par les professionnels.

- Une quinzaine de journées ont été organisées pour former les naturalistes, techniciens de rivières et animateurs pêche à la connaissance de la Loutre, la reconnaissance de ses indices de présence et à la prise en compte de la loutre dans la gestion et l'aménagement des cours d'eau.
- Dans l'esprit du « livret Genette » déjà édité par le Parc, un « livret Loutre » a été réalisé à l'attention du grand public.
- Organisation de quatre soirées de conférences et quatre sorties « Peuple des rivières » en 2009-2010.

Autant d'actions de communication qui permettent aujourd'hui de dresser un bilan très positif en faveur du maintien de la loutre, illustré par un bon état des populations.



Formation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre.

Édition

- **Affiche** fête de la nature et édition d'un **livret** « Sur la piste de la Loutre » - 2009



Béalières, toitures de lauzes et de genêts : des patrimoines bâtis sauvegardés et valorisés

■ Objectif :

identifier le patrimoine bâti et préserver ses éléments remarquables

■ Financement :

30 000 €

Sauvegarde des toitures de lauzes - 2003-2006
(Parc avec l'État et l'Europe)

64 000 €

Valorisation des béalières 2008-2009
(Région Rhône-Alpes)

En haut : béalière à Freyssenet
En bas : toiture de genêt à Borée



Le patrimoine architectural du Parc compte parmi ses éléments remarquables deux types d'ouvrages : les béalières (canaux d'irrigations) et les toitures de lauzes et de genêts qui caractérisent l'habitat traditionnel ardéchois des Cévennes méridionales et des Sucs. Dès le début des années 2000, le Parc a engagé des actions de restauration et de sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel.

La valorisation des béalières :

concilier patrimoine et développement économique

Ces canaux méritent d'être entretenus à plus d'un titre. En effet, ils font partie du paysage pittoresque de l'Ardèche et ils jouent toujours un rôle important sur les plans écologiques et agricoles, en étant encore parfois utilisés pour l'irrigation de terrasses cultivées. Mais leur entretien est de moins en moins assuré, en raison de la diminution du nombre d'usagers et des dégradations croissantes causées notamment par les sangliers. Une opération pilote a été menée dans le canton d'Antraigues entre 1997 et 2001. Il s'agissait de valoriser les béalières dans leur dimension historique, paysagère et écologique et de faire de ce patrimoine une curiosité touristique. Le Parc a également accompagné les communes et les associations de sauvegarde dans la préservation des béalières et leur valorisation avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, comme à Sainte-Marguerite Lafigère, dans les Cévennes méridionales. Les habitants se sont également investis dans les opérations de réhabilitation. En témoigne le site d'Ailhon où les murets en pierres sèches



Vue sur les toits du village de Beaumont



ont été restaurés et où existe encore un petit réseau de béalières irriguant d'anciens potagers. À Laurac, le défrichement du site s'est avéré indispensable avant d'entreprendre les travaux. Le chantier a pris une dimension sociale et pédagogique avec l'intervention d'un atelier d'insertion et la réalisation d'un jardin pédagogique irrigué par une béalière restaurée.

La sauvegarde des toitures de lauzes

Ce type de toiture est sérieusement menacé par les outrages du temps. En 2002, le Parc s'est engagé dans un programme de sauvegarde et de valorisation de ces toitures traditionnelles. Une quarantaine de projets ont été accompagnés avec l'aide de crédits

européens. Le Parc a ensuite mis en place un groupe de travail pour relancer la filière « lauzes » et envisager la pérennisation d'une politique de sauvegarde des toitures de lauzes et genêts (formations, ouvertures de carrières, aides financières...). Dans cette perspective, la possibilité de rouvrir une carrière de schiste et de mettre en place une formation qualifiante est en cours d'étude pour 2012-2013.

MAIS AUSSI...

- Restauration de 3 fours à pain en 2005 : St-Genest-Lachamp, Le Roux et St-Julien-du-Gua
- Mise en valeur et interprétation (exposition et scénographie) au Moulin de Mandy à Pranles...

L'inventaire du patrimoine



Août 2010, équipe de terrain lors de l'inventaire de la Roche de Gourdon

Une meilleure connaissance de son patrimoine est la base essentielle à sa sauvegarde et à sa mise en valeur. Le Parc a réalisé à titre expérimental un inventaire topographique du patrimoine bâti de la Communauté de Communes de la Roche de Gourdon.

une clé de lecture du territoire

Un inventaire permet de situer les édifices dans un contexte géographique ; il les place également dans une perspective historique et sociologique. Il révèle souvent des patrimoines non reconnus comme tel. Un inventaire, c'est un outil de diagnostic pour la valorisation et l'aménagement du territoire ; c'est aussi une clé de lecture du territoire, un outil pédagogique et culturel.

L'inventaire s'intéresse au patrimoine bâti monumental (édifices insolites, édifices remarquables, pierres sculptées, architecture, ouvrages d'art...) ainsi qu'aux patrimoines liés aux savoir-faire et au patrimoine bâti vernaculaire (terrasses, muret, lavoirs, fontaines...). Ce recensement permet de connaître l'ensemble des patrimoines, d'en évaluer l'intérêt, l'état de conservation et d'envisager des actions de restauration et de mise en valeur.

L'inventaire réalisé sur la Communauté de communes de la Roche de Gourdon a permis de mettre en évidence quelques éléments architecturaux spécifiques : cheminées, lavoirs, génoises, escaliers extérieurs, fours à pains, ouvertures, potagers. Ces éléments sont décrits dans le document MÉMENTO « inventier son patrimoine bâti » qui rend compte de l'expérimentation.

■ **Objectif :**
identifier le patrimoine bâti et préserver ses éléments remarquables (2009-2010)

■ **Financement :**
10 000 €
(Région Rhône-Alpes et Europe avec Leader +)

Chiffres clés

- **4 communes**, Ajoux, Gourdon, St-Étienne-de-Boulogne et St-Michel-de-Boulogne ont été inventoriées.
- **18 mois de travail** ont été consacrés à cet inventaire : élaboration de la méthodologie, recherches, phase de terrain, analyse des informations recueillies, réalisation des notices architecturales, consolidation dans la base de données
- **600 notices** et **2 000 photos** archivées
- **1 « kit inventaire »** : une mallette regroupant tout le matériel nécessaire à l'inventaire de terrain : GPS, télémètre, ordinateur portable, appareil photo et protocole de prospection.

MAIS AUSSI...

En 2011, le Parc expérimente un inventaire thématique en partenariat avec la commune de Lamastre : il s'agit d'inventier, au cœur du centre-ville, le bâti et les savoir-faire liés à l'intense activité artisanale et commerciale d'hier à aujourd'hui.

Édition

• **Mémento Inventaire du patrimoine bâti**



La structuration de la filière myrtille et sa promotion

■ **Objectif :**
structurer les filières
et promouvoir les productions
agricoles spécifiques
(2002-2011)

■ **Financement :**
43 000 €
Valorisation du produit
et structuration de la filière
(Région Rhône-Alpes
et Département de l'Ardèche)

Chiffres clés

- L'Ardèche est le **1^{er} département producteur de myrtilles sauvages**
- La récolte est estimée à environ **500 tonnes/an**
- Augmentation du prix de la myrtille aux producteurs de **+40 %** en euros constants entre 2000 et 2009
- Environ **2 000 visiteurs** chaque année au marché de la Myrtille de Mézilhac
- **16 restaurants** du Parc proposant des myrtilles à leurs menus en saison

Édition



- Affiche
du Marché
de la myrtille 2011

La myrtille sauvage est une production agricole identitaire des Monts d'Ardèche. Elle procure un revenu d'appoint à de nombreux producteurs-cueilleurs ainsi qu'à des transformateurs du territoire. Par ailleurs, l'exploitation des myrtilleires permet de maintenir ouverts des milieux remarquables (sous-bois de châtaigniers, landes...). En effet, la plante pousse naturellement mais exige un entretien régulier. Pour espérer obtenir une récolte, il faut arracher ronces, bruyères et genêts de façon à permettre à la plante de se développer.

Dès 1999, un premier état des lieux de la filière myrtille, réalisé en partenariat avec

En haut : myrtilles transformées
En bas : récolte de myrtilles au peigne



la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, a permis d'identifier les enjeux :

- une meilleure connaissance des spécificités de la myrtille des Monts d'Ardèche,
- une promotion et valorisation du petit fruit,
- un développement de la production.

Dès 2004, une démarche d'identification (analyses biochimiques) et de qualification de la myrtille a été entreprise. Pour appuyer cette caractérisation, une analyse sensorielle et comparative a été confiée à la Maison du Goût de Bourg-en-Bresse. Depuis 2005, une journée de promotion et de découverte du produit, le Marché de la myrtille (le deuxième samedi d'août), bénéficie du soutien du Parc et connaît un

réel succès. Des démarches sont actuellement en cours pour étudier les techniques de reconquêtes et d'entretien de la myrtille, afin de développer sa production sur les Monts d'Ardèche.



où pousse la myrtille ?

De Valgorge à Saint-Agrève, de la Cévenne aux Boutières, la myrtille pousse à partir de 600 mètres d'altitude sur un tiers du département de l'Ardèche. Son territoire se confond avec celui du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, et s'étale sur la Montagne Ardéchoise.

Carte : zone de production myrtille (G. Méjean)
Marché de la myrtille à Mézilhac



Bonne pour la nature et l'économie locale

Le travail de valorisation de la myrtille s'est poursuivi par la promotion des vertus de la « perle bleue des Monts d'Ardèche » auprès des consommateurs, tout en accompagnant la filière vers l'identification de sa production grâce à la marque « Produit du parc naturel régional des Monts d'Ardèche ». Ce travail a été conduit en parallèle de la structuration des producteurs et amateurs du petit fruit autour d'une association : « La Myrtille Sauvage d'Ardèche ». Ces efforts de promotion et de structuration se sont concrétisés de manière positive par une augmentation du prix d'achat des myrtilles aux producteurs. Pour les producteurs, la myrtille sauvage offre des perspectives ; ceci ouvre la voie à l'extension des surfaces de myrtilleires sur les Monts d'Ardèche. En l'espace de 10 ans, la ressource d'appoint que constituait la myrtille est devenue une véritable filière agro-économique.

La relance des variétés fruitières anciennes

Lors de la préfiguration du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, deux opérations pilotes ont été conduites sur la thématique des fruits anciens. Tout d'abord, un travail de recensement des variétés fruitières anciennes (pomme, poire, cerise, pêche...) a été mené dans les Boutières et en Cévennes avec l'association L'œil Dormant.

Sur la base de cet inventaire, un programme de sauvegarde et de valorisation a été ensuite engagé en partenariat avec les communes. Il s'est concrétisé par la plantation de deux vergers conservatoires à Joannas en Cévennes (domaine du Château de Logères) et à Saint-Christol, dans les Boutières (terrain communal). Les variétés fruitières traditionnelles de chacun de ces sites y sont représentées. Plusieurs actions se sont inscrites dans le prolongement de ces opérations pilotes.

une action conservatoire et pédagogique

Des actions pédagogiques pour sensibiliser le public à la valeur de cette biodiversité arboricole ont été développées.

Ainsi entre 2002 et 2006, le Parc a accompagné et encouragé les partenaires chargés de la gestion des vergers (communes concernées et association) à l'accueil du public sur ces sites vitrines,



Plaque variétale en lave émaillée

en prenant en charge les coûts d'entretien des vergers (travaux et matériels). Par ailleurs, des stages d'initiation à la greffe et à la sauvegarde des arbres fruitiers ont été proposés au grand public entre 2005 et 2008 avec l'appui du Parc. Le Parc a souhaité développer ce type de formations en multipliant les sessions et en créant des outils de sensibilisation aux variétés fruitières anciennes (poster, livrets...). Malgré ces dynamiques et pour différentes raisons (défauts de moyens d'entretien, perte de la maîtrise foncière), en 2010, le verger de Joannas n'est plus un site démonstratif. Celui de Saint-Christol reste, quant à lui, au cœur du projet de la commune.

vers une économie locale liée aux arbres fruitiers anciens

En 2005, le Parc des Monts d'Ardèche a accompagné la Communauté de communes Roche de Gourdon pour la mise en place d'un atelier mobile collectif de pressage de fruit. Ce travail a permis de souligner l'intérêt, l'opportunité et la faisabilité de ce type d'infrastructure pour le territoire et la préservation du patrimoine variétal.

Néanmoins, malgré l'accompagnement dynamique de ce projet par la Communauté de communes, peu de producteurs se sont saisis de cet outil et le pressoir n'est à ce jour pas encore opérationnel.



Verger conservatoire et journée de formation - Saint-Christol

■ **Objectif:**
connaître et sauvegarder le patrimoine agricole (2004-2009)

■ **Financement:**
30 172 €
(Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)



Stage de greffe - Joannas, 2006



• **Poster** variétés de pommes anciennes des Monts d'Ardèche

Le châtaignier, arbre ressource du parc

■ Objectif:

développer la filière bois et la production de châtaignes (2005-2010)

■ Financement:

65 300 €

26 présentoirs pour les offices du tourisme (2006 et 2007)

et 16 petits présentoirs pour les maisons et musées

(Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)

25 000 €

Conversion châtaigneraie

(Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche, CRPF)

307 000 €

pour 10 castagnades (sur 10 ans) soit une moyenne de 30 000 €/an

(Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)



Boîte de châtaignes confites à la ferme Secrets Fermiers



Châtaigneraie traditionnelle

Le châtaignier représente la première essence des Monts d'Ardèche dont il couvre un quart des massifs forestiers. Sur les 30 000 ha de châtaigneraies inventoriés, seulement 5 000 ha sont des vergers. Ils produisent 5 000 tonnes de fruits par an, faisant de l'Ardèche le premier département producteur français (environ 40 % de la production nationale). Cependant, d'avantage de surfaces pourraient être exploitées offrant ainsi un réel potentiel de développement de la filière.

La filière bois est sous-exploitée depuis longtemps en raison de conditions physiques et structurelles (morcellement, accès routier). Or, certaines parcelles recèlent un potentiel sylvicole.



Châtaignier destiné à la menuiserie

La conversion en châtaigneraie bois

L'article 28 de sa charte constitutive souligne que « le Parc doit favoriser l'exploitation forestière tout en maîtrisant les risques de dégradation de l'environnement et des paysages ».

L'étude de la ressource châtaignier réalisée en 2008 avec le Centre Régional de la Propriété Forestière est riche d'enseignements. Elle montre qu'environ la moitié de la ressource, soit 15 000 ha, se situe dans des secteurs où les conditions sont favorables à la production de bois.

Les secteurs de Valgorge, Montpezat, Jaujac, Barnas concentrent le plus de zones favorables. Le Parc a également conduit 4 chantiers démonstratifs en 2005-2006 en sylviculture du châtaignier chez quatre propriétaires sur un total de 7 ha.

Filière bois artisanale

Parmi les pistes de nouveaux débouchés au bois de châtaignier figurent des objets ou mobiliers utilisant les petites sections. À partir de l'étude « design bois et vannerie de châtaignier » réalisée avec l'école des Beaux-arts de St-Étienne (2004), un mobilier original de type présentoir a été imaginé.

En 2007, des ébénistes du Parc ont conçu une série de prototypes. Depuis 2008, plus de 40 exemplaires du présentoir ont été mis à disposition des Offices de Tourisme et des maisons et musées du Parc.

De nouveaux débouchés pour la châtaigne

Depuis sa création, le Parc accompagne la filière castanéicole et en 2006, la châtaigne d'Ardèche a obtenu l'AOC. C'est une reconnaissance du savoir-faire des castanéiculteurs pour garantir aux consommateurs une châtaigne fraîche et transformée de qualité, ancrée dans son terroir.



Trempe des châtaignes vers Malarce-sur-la-Thines



Castanéiculteur et filets de récolte vers Saint-Pierreville

En 2006, un groupe de producteurs a sollicité le Parc afin de l'accompagner dans la valorisation de la châtaigne par l'acquisition d'un nouveau savoir faire : le confisage à la ferme. Après avoir testé la fabrication d'une châtaigne confite à la ferme, il s'agissait de former des producteurs, lors notamment de

rencontres en Corse... un groupe de castanéiculteurs transformateurs s'est structuré. En 2009, l'appui du Parc a permis d'élaborer un design et un emballage pour les châtaignes confites « Secrets fermiers ». Un prototype de machine à confire à la ferme a également été créé. En 2010, les premières commercialisations ont débuté.

un entretien salubre

Une opération d'élagage des vergers a été conduite en 2006 et 2007 pour garantir une production de qualité, notamment dans le cadre de l'AOC « Châtaigne d'Ardèche ». Cette opération a contribué à la prévention des risques sanitaires et a participé à la gestion de l'espace des Monts d'Ardèche. Le Parc souhaitait mieux connaître le rôle des châtaigneraies en tant qu'écosystème et établir un lien entre la richesse de la faune et de la flore qu'elles abritent et les pratiques de gestion. Pour cela, un suivi des espèces bio-indicatrices (chauves-souris, insectes...) a été mené. L'analyse des résultats pourrait aboutir, dans les années à venir, à la reconnaissance de cette biodiversité des châtaigneraies traditionnelles.

châtaigne et gastronomie

Le Parc a organisé pour les professionnels des concours gastronomiques « l'assiette à la châtaigne » au niveau européen, local et inter-Parcs, et édité des recueils de recettes. Des formations ont été initiées pour les professionnels des métiers de bouche, afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de la châtaigne. Enfin, depuis 2003, c'est tout un

réseau « Menus castagnades » composé de restaurateurs, auberges, tables d'hôtes qui régalent les amateurs des saveurs des châtaignes associés aux produits du terroir et de saison.

fêtes de la châtaigne : les castagnades

Événement automnal incontournable, les Castagnades sont devenues le meilleur moyen d'assurer la promotion et la valorisation du rôle économique, social et environnemental du châtaignier. Coordonnées par le Parc depuis 12 ans et animées par les habitants des communes, ces fêtes renforcent l'attractivité touristique du Parc en arrièr-saison. Elles sont devenues aujourd'hui, l'une des vitrines des produits du terroir et de l'économie ardéchoise. Ce sont désormais onze villages qui accueillent les Castagnades de la mi-octobre à la mi-novembre.

Concours gastronomique



Chiffres clés

Filière châtaigne

- **5 000 hectares** de vergers traditionnels productifs
- **5 000 tonnes/an** de châtaignes commercialisées
- **65 variétés** traditionnelles en « AOC Châtaigne d'Ardèche »

Filière bois

- **3 583** châtaigniers ont été élagués lors de **96** chantiers.
- **76** propriétaires ont ainsi pu bénéficier d'un appui financier de l'ordre de **40 %** du coût d'élagage.
- **16** élagueurs se sont impliqués dans cette opération qui a permis de mobiliser plus de **160 000 €** en faveur de la châtaigneraie ardéchoise.

Filière bois

- **4** chantiers forestiers.
- **7 ha** de travaux.
- **1** étude cartographique de la ressource, sur **15 000 ha** en bois.

Édition



• Mémento « Le châtaignier, arbre ressource »

En 2009, le Parc a édité un Mémento à destination de tous les propriétaires de châtaigniers afin de les sensibiliser aux enjeux sylvicoles, castanéicoles et de protection de la biodiversité.

• Recueil de recettes

« La châtaigne en cuisine » - 2011

La belle des Echamps a la patate !

■ **Objectif :**
**structurer les filières
 et promouvoir les productions
 agricoles spécifiques
 (2002-2008)**

■ **Financement :**
51 000 €
 de 2002 à 2005
 (Europe FEAGA, Région Rhône-Alpes
 et Département de l'Ardèche)

à suivre...

Sur le volet agricole, deux outils financiers d'intervention sont programmés :

- **PSADER 2012/2013** (Programme Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural). Pour la mobilisation du foncier agricole et la gestion de l'espace. Région Rhône-Alpes et co-financement Leader: 558 306 €
- **PPT 2011/2016** (Plan Pastoral Territorial). Pour l'aménagement et la gestion des espaces agro-pastoraux. Région Rhône-Alpes, FEADER et Département de l'Ardèche: 1 040 272 €



Récolte de pommes de terre

Les terrasses cultivées

En 2000, dans le cadre d'une étude sur les terrasses cultivées du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, la production de pommes de terre primeures de la vallée de l'Eyrieux a été identifiée. Elle s'est révélée comme une activité économique aidant à la préservation des terrasses ou « échamps ». Cette production peut représenter 50 % du revenu des exploitations agricoles. Accompagné par la Chambre d'agriculture de



Pommes de terre cultivées en terrasse



Reportage TV dans la vallée de l'Eyrieux

place d'un cahier des charges, la réalisation d'un livret promotionnel et la formation des agriculteurs pour mener des démarches commerciales adaptées.

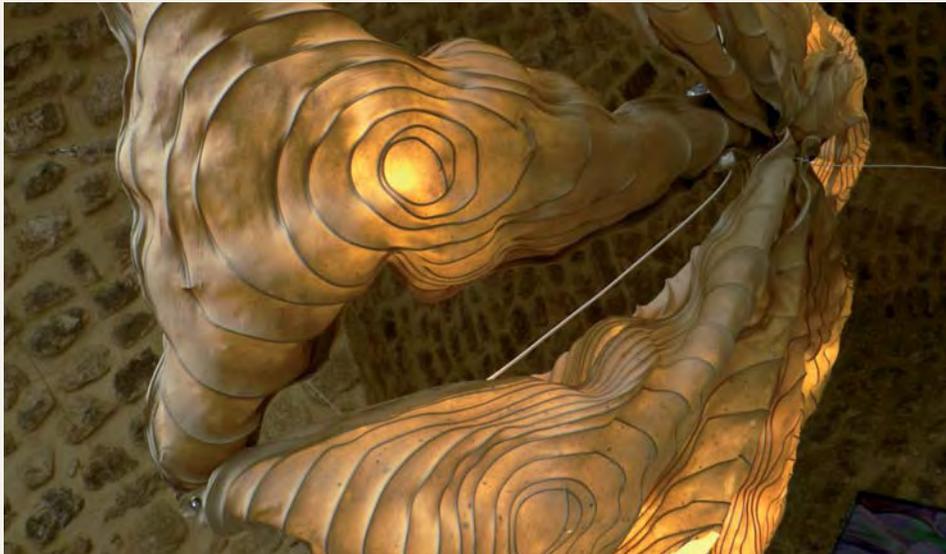
une plus value paysagère et économique... sur les tables ardéchoises

La commercialisation de la pomme de terre a été lancée début 2005. Après un travail de prospection par les producteurs auprès des metteurs en marché, une nouvelle structure juridique (Groupement d'Intérêt économique) a été créée afin de commercialiser collectivement leur produit sous la marque « Echamps de l'Eyrieux ». La valorisation de la belle des Echamps a été assurée notamment en partenariat avec les restaurateurs locaux alors que la couverture médiatique a permis de toucher les consommateurs, chaque printemps, lors du lancement de la saison.

une dynamique d'avenir

En 2008, les producteurs, en partenariat avec le Parc et la Chambre d'agriculture, ont valorisé leur production auprès de la restauration collective et des cantines scolaires. L'objectif étant de développer la distribution en circuit court des produits des Echamps de l'Eyrieux sur le territoire. Plus de 30 tonnes de pommes de terre sont commercialisées chaque année et trois jeunes agriculteurs fraîchement installés ont rejoint le GIE en 2010 pour continuer l'aventure.

Les métiers d'art sur les chemins de la création



Luminaire végétale d'Helmut Frerick, Mai des métiers d'art 2010 à la Ferme de Bourlatier

Peinture, sculpture, ébénisterie, gravure, photographie, vannerie, tournage... les savoir-faire sont nombreux et variés sur le territoire. Dès 2003, le Parc a souhaité valoriser auprès du public l'activité artisanale et artistique à travers un réseau baptisé « les Chemins de la création ». Né dans la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, ce réseau s'est étendu à d'autres communes du Parc pour couvrir aujourd'hui la quasi-totalité du territoire.

ouvrir les ateliers au public

Les Chemins de la création ont permis aux artisans et artistes de s'ouvrir au public et de se fédérer au sein de la profession, en partenariat avec les Communautés de communes.

Tout au long de l'année, plus d'une centaine d'artisans d'art accueillent, dans leur atelier, des visiteurs. La rencontre avec le public s'est faite également lors de week-end « portes ouvertes » et sur des lieux d'exposition. Par ailleurs, la rencontre entre professionnels a favorisé des collaborations, des échanges sur des pratiques en apportant parfois des réponses collectives à des problématiques partagées. Cette mise en réseau et sa promotion ont aussi favorisé l'installation de nouveaux artisans et conforté l'activité de ceux déjà installés.

Le mai des métiers d'art

La promotion de la filière s'est aussi concrétisée par un salon-exposition : le Mai des Métiers d'Art. Ce rendez-vous organisé en biennale, sur trois jours (en 2008 et 2010),

se compose d'un salon-forum, d'une journée inter-professionnels et de deux journées d'exposition-vente grand public, d'animations et de conférences organisées à la Ferme de Bourlatier, sur le secteur de la Montagne ardéchoise. Le Parc est aujourd'hui reconnu comme territoire « métiers d'art » bien au-delà de ses « frontières ».

Chiffres clés

- 126 artistes et artisans réunis dans les Chemins de la création
- 40 métiers différents
- 2 mai des métiers d'art organisés avec une moyenne de 750 visiteurs
- 14 Communautés de communes impliquées dans les Chemins de la création
- 2 associations partenaires « Trajectoires » et « D'atelier en atelier »

■ **Objectif :**
créer et développer un réseau d'artisans d'art et de créateurs sur l'ensemble du Parc et le faire connaître

■ **Financement :**
40 000 €
pour l'organisation des deux éditions du Mai des métiers d'art (Région Rhône-Alpes, Département de l'Ardèche et Leader)
67 000 €
pour la création et le développement du réseau « chemin de la création » depuis 2003 (Région Rhône-Alpes, Département de l'Ardèche)



Édition

• carnet
« Les chemins
de la création »
2010-211



Le retour aux sources pour la commune de Désaignes

■ **Objectif :**
étudier la faisabilité
de la relance économique
de l'eau de source Beauval

■ **Financement :**
64 000 €
Études et pompages
(Région Rhône-Alpes, Département
de l'Ardèche, Communauté de
communes du Pays de Lamastre,
programme LEADER)



Tête de puits de la source Beauval



Abandonnée il y a près
de 30 ans (1982), la
relance de l'exploita-
tion commerciale des
sources de Désaignes et
plus particulièrement la
source gazeuse Beauval,
autrefois appelée Moïse,
a été envisagée à plusieurs reprises. Après
un premier projet de redémarrage au début
des années 90, la commune de Désaignes
est devenue propriétaire de la source
Beauval en 1995.

Depuis 2007, avec l'appui du Parc, du Site
de proximité C.e.D.R.E et de la Communauté
de communes du pays de Lamastre, la
commune de Désaignes a souhaité mener

une étude de faisabilité pour évaluer les
conditions économiques et commerciales
de remise en activité de la source Beauval.
Les résultats encourageants ont été complé-
tés par des pompages et des analyses
complémentaires menés pendant un an,
afin de retrouver l'agrément « eau miné-
rale naturelle gazeuse ».

Trouver un investisseur

Après obtention de l'agrément, il s'agira
ensuite de trouver un industriel prêt à
investir durablement dans l'exploitation de
la source. Le comité de pilotage du projet
souhaite élargir les possibilités de relance et
de prospection en développant des activi-
tés complémentaires liées à la valorisation
des patrimoines et à l'accueil touristique. Il
s'agit donc de construire une offre d'activité
globale permettant de créer un ou deux
emplois dans un premier temps. Le faible
débit de la source (1 m³/heure) limitera
la production des bouteilles d'eau miné-
rale, mais c'est avant tout la valorisation
du patrimoine naturel et la pérennisation
d'une activité économique traditionnelle
que le Parc, la commune de Désaignes et
la communauté de communes souhaitent
soutenir demain.



Les 3 eaux minérales « Produit du Parc »



Embouteillage de l'eau minérale la Reine des Basaltes
à Asperjoc

Vidéo



• **Reportage** réalisé
en 2011 dans le cadre
du programme européen
« Vivre et créer dans les
Monts d'Ardèche »
sur le thème
de l'émergence
d'activités.
Témoignages autour
du projet de relance
de la source Beauval.

À voir sur www.vivre-monts-ardeche.fr

MAIS AUSSI...

3 sources sont bénéficiaires de la Marque « Produit du Parc » :
la Ventadour à Meyras, **la Reine des Basaltes** à Asperjoc et **la Vernet** à Prades.
Les eaux minérales constituent à la fois une ressource naturelle exceptionnelle,
mais aussi un véritable patrimoine culturel et identitaire des Monts d'Ardèche.
Conscients de cette richesse, les « minéraliers » qui exploitent ces sources
ont développé un vrai savoir-faire, du captage de l'eau à l'embouteillage, et ce,
en respectant la ressource.

La marque du parc : les produits locaux et l'accueil



Chambre d'hôte La forêt du Puy
à Saint-Jean-Chambre



La marque « Parc » est une marque nationale, propriété du Ministère de l'environnement et déclinée localement dans les Monts d'Ardèche. Pour l'obtenir, il faut satisfaire aux critères sélectifs basés sur :

- la qualité de l'accueil,
- le lien au territoire,
- la valorisation des produits locaux,
- l'intégration dans le paysage et la préservation de l'environnement...

Véritables ambassadeurs du Parc, ces professionnels sont plus d'une centaine impliqués dans cette démarche. Ensemble, ils partagent et défendent des valeurs de protection des paysages et de la biodiversité, de valorisation des ressources et des patrimoines. Ils proposent un accueil chaleureux.

Le miel, les châtaignes, les eaux minérales et le chatas

Quatre productions emblématiques bénéficient de la marque « Produit du Parc »

- Avec une grande variété de saveurs, les miels du Parc sont l'expression de la flore

caractéristique des Monts d'Ardèche: châtaignier, sapin, bruyère, acacia...

- Afin de promouvoir les castanéiculteurs du territoire, la marque est attribuée aux produits traditionnels liés à la transformation de la châtaigne (confitures, farine...).
- Les eaux minérales naturelles constituent une ressource naturelle exceptionnelle, mais aussi un véritable patrimoine des Monts d'Ardèche. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans une démarche de progrès et de meilleure performance environnementale de leur activité.
- Le Chatas est un cépage ancien du sud de l'Ardèche. Après la création d'un syndicat des producteurs et l'obtention de la marque du Parc, le Chatas est relancé. L'objectif est de promouvoir ses qualités gustatives et la valeur des paysages en terrasses sur lesquelles il est cultivé.

Hébergements

La marque « Accueil du Parc » réunit des hôtels-restaurants, gîtes et chambres d'hôtes. Que ces professionnels aient restauré avec passion d'anciennes fermes ou transformé avec goût des moulinages, ils ont su concevoir des espaces de convivialité et d'échange. Les hébergeurs bénéficiaires de la marque participent aux projets innovants menés par le Parc pour un tourisme durable. Ils bénéficient de formation des hébergeurs, d'outils de suivi des consommations énergétiques en ligne, de composteur et de malles pédagogiques.

Les rendez-vous terroir

Le Parc a mis en place, en 2007, les rendez-vous terroir. Ce sont des après-midi et week-ends découverte animés sur diffé-

rents thèmes: visites de fermes, ateliers de cuisine, ateliers pierre-sèche, artisanat... En 2010, les Rendez-vous terroir ont intégré le réseau de la marque « Accueil du Parc ».

prestataires de randonnées et d'activités de pleine nature

La marque s'applique aussi à des prestations de randonnées et de loisirs de nature non motorisés qui portent les valeurs du Parc. Elles offrent une découverte des Monts d'Ardèche plus intimiste et plus proche du territoire et de ses habitants.



Accompagnateur d'Ardèche rando

à suivre...

- Une marque « Produit du Parc » pour la myrtille sauvage ainsi qu'une marque « Accueil du Parc » pour les maisons et musées sont en projet.
- En septembre 2011, le Parc des Monts d'Ardèche a obtenu le label « **Charte européenne du tourisme durable** » pour une durée de 5 ans.

Financement:

147 110 €

de 2003 à 2011
(Région Rhône-Alpes
et Département de l'Ardèche)



Luc Tauleigne, apiculteur à Fabras

Chiffres clés

Les bénéficiaires de la marque Parc en 2011

- 6 apiculteurs
- 8 castanéiculteurs
- 2 viticulteurs du cépage Chatas (dont une cave coopérative)
- 3 minéraliers
- 7 structures de découvertes accompagnées
- 25 Rendez-vous terroir: 14 après-midi découverte et 11 week-ends à thème.
- 70 hébergeurs

Édition

Deux nouvelles

éditions découverte 2011 : Agenda et Carnet.

Ils sont destinés aux habitants et visiteurs, pour mieux connaître les Monts d'Ardèche et ses bonnes adresses. Diffusés dans les offices du tourisme, dans les salons et à la Maison du Parc.



Des maisons et musées où les monts d'Ardèche se découvrent...

■ **Objectif :**
mailler et équiper le territoire

■ **Financement :**
280 000 €
Maison du Gerboul - financé à 50 % par le Parc (Région Rhône-Alpes, Département de l'Ardèche, Europe) et 50 % par le don de Mme Bourly
9 500 €
Écomusée du moulinage (Département de l'Ardèche)
10 000 €
Maison du Châtaignier (Département de l'Ardèche)

> **Les 16 pôles thématiques du Parc :** Ardelaine, l'École du vent, l'Arche des métiers, l'exposition route des Dragonnades, le Musée du Vivarais Protestant - Maison de Pierre et Marie Durand, les Moulins et moulinages de la Glueyre, la Maison du châtaignier, la Ferme de Bourlatier, le Moulin de Mandy, l'Écomusée des terrasses, l'Écomusée du moulinage, la Maison Champanhet, la Filature du Moulinet, le Musée de la châtaigneraie, le Musée des Vans, la Maison du Gerboul.

Édition



- **Affiche** pour l'inauguration à la Maison du châtaignier
- **Vallées moulinières**, collection Horizon patrimoines



Ci-dessus : la Maison du Gerboul à Thines

Ci-contre : la nouvelle scénographie de l'écomusée du moulinage de Chirols

Le Parc a décidé, dès 2003, de mettre en place des pôles thématiques illustrant la richesse patrimoniale du territoire. Parmi ces pôles, la Maison du Gerboul, l'écomusée du moulinage et la Maison du châtaignier font aujourd'hui partie des sites incontournables.

LA MAISON du gerboul

À la faveur d'un don, le Parc a fait l'acquisition d'une propriété à l'entrée du village de Thines, l'ancienne maison des « Compagnons du Gerboul ».

Après deux années de travaux de réhabilitation, cette bâtisse est devenue en 2007 un pôle d'accueil du public ouvert à l'année. Cette maison présente les différentes facettes du Parc (patrimoines naturels, architecturaux, paysagers, agricoles, naturels) avec sa librairie, ainsi que les savoir-faire locaux et les productions agricoles. Un café propose une halte chaleureuse pour les nombreuses person-

nes venues découvrir ce village perché... perle du Vivarais cévenol.

L'ÉCOMUSÉE du moulinage

Situé à Chirols, cet écomusée est implanté dans un ancien moulinage, comme il y en a des centaines dans les fonds de vallée du Parc. En 2006, pour valoriser ce patrimoine industriel, une nouvelle muséographie a été installée à l'écomusée avec le soutien du Parc. En complément, une étude a déterminé les thèmes, fil conducteur et aménagements à réaliser pour valoriser son jardin. La signalétique et la promotion de cette structure rénovée ont

été financées dans le cadre du programme européen Leader +.

LA MAISON du châtaignier

La Maison du Châtaignier de St-Pierreville est un pôle thématique identifié au plan de Parc. Elle a accompagné le Parc depuis sa création dans plusieurs projets liés à la valorisation culturelle et touristique de la châtaigne. En 2006, la Communauté de communes des Châtaigniers prévoyait de réaliser une nouvelle scénographie. Le Parc l'a accompagnée dans



sa conception. L'objectif était de moderniser la structure, de favoriser l'accueil de tous les publics (y compris le public handicapé et les scolaires) et d'actualiser les contenus en tenant compte des récentes évolutions dans la filière castanéicole ardéchoise (AOC). En 2007 et 2008 une étude a été confiée à un cabinet de scénographie-muséographie qui a également mobilisé un architecte pour la définition des aménagements à réaliser. En 2010, la Maison du châtaignier a inauguré ses nouveaux aménagements et, avec Ardelaine et la Fabrique du Pont d'Aleyrac, Saint-Pierreville est devenu un pôle touristique attractif.

MAIS AUSSI...

Réalisation d'un film « Le châtaignier, arbre ressource » pour les deux pôles thématiques autour de la châtaigne, la Maison du châtaignier et le Musée de la châtaigneraie à Joyeuse.

La randonnée en itinérance, découvrir le parc en douceur



■ **Objectif:**
mailler et équiper
le territoire

■ **Financement:**
20 300 €

**Édition du topoguide et travaux
d'aménagement des sentiers**
(Région Rhône-Alpes et
Conseil général de l'Ardèche)

37 700 €

**Création du GRP Haute-Cévenne
et de son topoguide**
(Région Rhône-Alpes et
Département de l'Ardèche)

L'itinéraire du mézenc-gerbier valorisé

En 2000 l'association Mézenc-Gerbier et le Parc ont organisé et qualifié l'offre de randonnée sur le secteur du Mézenc-Gerbier en obtenant le label national « Grande Randonnée de Pays » (GRP®).

3 grandes étapes:

- animation du projet et coordination des acteurs,
- la labellisation du parcours,
- la conception du topoguide, en lien avec les Comités départementaux de Randonnée Pédestre d'Ardèche et de Haute-Loire.

Des travaux d'ouverture des sentiers, de balisage et la mise en place d'une signalétique ont également eu lieu. Plus largement, il s'agissait de mettre en place des produits touristiques de découvertes accompagnées et de renforcer la fréquentation des hébergements du secteur, notamment hors saison.

Le GR de pays de la haute cévenne

Une démarche similaire a été conduite sur le canton d'Antraïgues, avec la création d'un itinéraire à parcourir en 3 à 5 jours, également labellisé en GR de Pays par la Fédération Française de Randonnée pédestre (FFR).

Suite à l'identification de l'itinéraire, une collecte d'informations thématiques et pratiques sur les richesses patrimoniales et historiques de la Haute Cévenne a eu lieu. Ce travail a permis la rédaction du topoguide de randonnée FFR « GRP Haute Cévenne – Au cœur des Monts d'Ardèche ». Le Parc, en partenariat avec la Maison de la Randonnée d'Antraïgues, a créé un réseau d'acteurs locaux et sensibilisé les prestataires touristiques du secteur (hébergeurs, accompagnateurs et offices de tourisme) pour mieux « faire vivre » les itinéraires sélectionnés dans le topo guide. Une campagne de presse a également accompagné le lancement du topoguide, avec une inauguration officielle au siège du Parc des Monts d'Ardèche en juin 2007.

Édition

• Les **deux topoguides** ont été édités à 4 000 exemplaires par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Le Topo GRP Mézenc Gerbier est en cours de réédition car épuisé.



La musique et le cinéma au cœur des villages

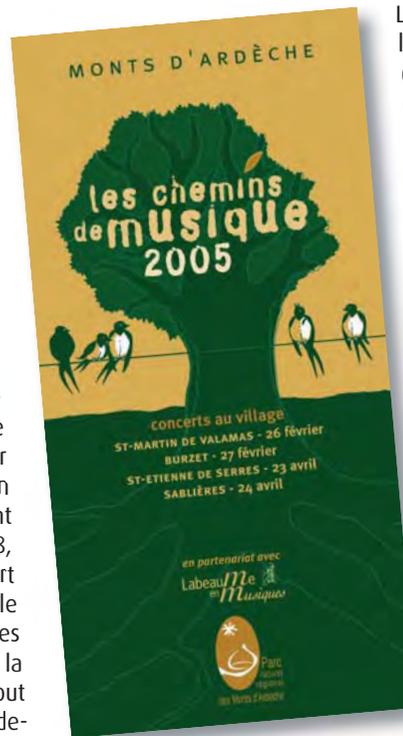
■ **Objectif :**
favoriser l'accès des habitants à la culture

■ **Financement :**
48 000 €
Programmation musicale sur 4 ans
(Région Rhône-Alpes et Leader)
75 000 €
Programmation cinéma sur 6 ans
(Région Rhône-Alpes et Leader)

Parmi ses nombreuses missions, le Parc a pour vocation de favoriser l'accès des habitants à la culture. Depuis 2004, des dizaines de rendez-vous musicaux et cinématographiques ont été proposés sur le territoire, au cœur des villages. Le but est d'encourager les échanges entre territoires voisins, de mettre en œuvre une programmation de qualité à destination des habitants en dehors de la saison estivale et de mettre en réseau des lieux ou des acteurs culturels locaux.

Les chemins de musique

Demander aux artistes d'aller à la rencontre des habitants du Parc a été le challenge des « chemins de musique ». De 2005 à 2008, c'est avec l'association « Labeaume en musiques » qu'il a été relevé. Programmés au printemps et à l'automne, le plus souvent dans des églises, ces concerts de musique classique, d'une qualité artistique reconnue, ont permis aux habitants de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine, tout en profitant d'un moment convivial. En 2008, c'est l'association « L'art scène » qui relevait le défi et programmait des musiques actuelles, à la Ferme de Bourlatier tout près du Mont Gerbier-de-Jonc et aux Vans tout au sud du Parc.



Rencontre des cinémas d'Europe au village

La Maison de l'image à Aubenas (association Grand écran) est un pôle ressources dans le domaine de l'image. Elle organise depuis 1999 « Les rencontres des cinémas d'Europe ». En 2003, un partenariat s'instaure avec le Parc dans le but de proposer aux villages des projections de film en lien avec les réalisateurs invités du festival ou les films mis à l'honneur. Le public du « Cinéma au village » est invité à fréquenter le festival d'Aubenas pour prolonger la découverte. Deux stages de réalisation documentaire ont également été animés par la Maison de l'image.



Des ateliers d'éducation à l'image et des séances destinées au jeune public viennent compléter l'offre destinée aux communes du Parc.

à suivre...

En 2011, l'opération « Cinéma au village » est relancée.

Chiffres clés

- 6 années de programmation pour les cinémas d'Europe au village (2003/2008)
- 72 projections de film
- 13 concerts des chemins de musique

Regards d'artistes sur les paysages

« Regards croisés sur les paysages »

De 2005 à 2007, un programme de recherches pluridisciplinaires autour de la notion de résidences d'artistes sur les territoires ruraux a été mené dans le cadre d'une coopération avec les Parcs du Pilat, du Vercors et des Monts d'Ardèche. L'association « Sur le sentier des lauzes » a été le partenaire de ce projet, participant à la rédaction des commandes, à l'accueil et à l'accompagnement des artistes et chercheurs associés. Gilles Clément, Ivo Provoost et Simona Denicolai, puis Akio Suzuki ont ainsi été invités à réaliser des installations sur le parcours d'art du sentier des lauzes. Artiste-paysagiste, Gilles Clément, a conçu le « belvédère des lichens », à la fois livre et halte sur la crête de la montagne, face à l'immensité du paysage de la vallée. Cette action a permis un échange d'expériences entre les Parcs et les associations partenaires tout en participant à l'attractivité du territoire et à la reconnaissance du projet du Sentier des lauzes.



sur le sentier des lauzes

La vallée de la Drobie est l'un des ensembles paysagers exceptionnels du territoire du Parc des Monts d'Ardèche. La pression foncière et la forte fréquentation touristique estivale fragilisent ces paysages emblématiques. L'association « Sur le sentier des lauzes » est née de ce constat et d'une prise de conscience d'habitants et de résidents secondaires. Elle souhaitait sensibiliser à l'évolution du paysage par l'accueil d'artistes et la création artistique. C'est ainsi que depuis 2001 le Sentier des lauzes, chemin de randonnée reliant les communes de St-Mélany et Dompnac, est devenu le support d'un projet de développement local. Les objectifs de l'association naissante rencontrent alors ceux du Parc des Monts

d'Ardèche qui apporte son soutien à l'accueil d'artistes en résidence: musiciens et plasticiens sont invités conjointement en 2001 et 2002. Leur présence, les temps de rencontres avec les habitants, la proximité avec le travail des artistes, les restitutions dans le paysage, le parcours d'art en paysage qui a continué à se développer au fil des années, rencontraient l'adhésion de la population et apportaient une notoriété à l'association et à son projet. En parallèle, le Parc et l'association ont réfléchi à l'aménagement d'espaces pour la création et l'accueil. Une étude de faisabilité pour un atelier-refuge et un théâtre en terrasses a été conduite. L'association s'est emparée de la réalisation d'un atelier-refuge, inauguré en 2007 et aujourd'hui mis à disposition d'artistes et de chercheurs.

■ Objectif:

Favoriser l'accueil d'artistes et la création artistique

■ Financement:

57 000 €

Sentier des lauzes
(2001-2002)

72 000 €

Regards croisés sur le paysage
(2005-2006-2007)

(Région Rhône-Alpes,
Département de l'Ardèche
et Leader +)

🗝 Chiffres clés

- 6 artistes accueillis en résidence
- 2 chercheurs accueillis

Édition

• « Le belvédère des Lichens »

Co-édité par le Parc des Monts d'Ardèche et Jean-Pierre Huguet. 1 000 exemplaires ont été édités pour une diffusion gratuite.



• « Paysages »

Ouvrage de synthèse sur les réflexions artistiques issues des résidences « Regards croisés sur les paysages » - 2008.

Le développement de l'éolien dans les Monts d'Ardèche

■ **Objectif :**
préserver et améliorer les points de vues représentatifs

■ **Financement :**
80 000 € depuis 2004
Élaboration du guide du développement éolien, édition du guide, études paysagères indépendantes (Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)

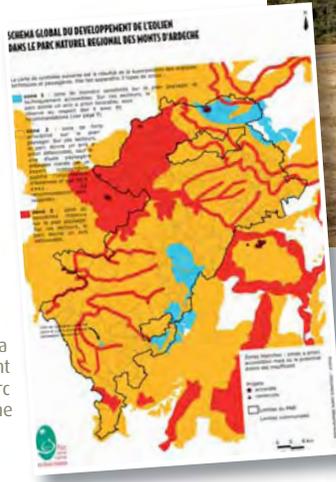


Schéma du développement de l'éolien dans le Parc des Monts d'Ardèche

Assurer un développement raisonné de l'énergie éolienne est un enjeu fort du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et a été inscrit en tant que tel dans sa première charte constitutive.

Les paysages représentent l'une des plus grandes valeurs patrimoniales du territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Or, une très large partie du territoire est concernée par un gisement de vent favorable au développement de l'énergie éolienne. De fait, de nombreux projets éoliens ont été développés ces dix dernières années.

Le Parc a été sollicité par ses communes membres, des promoteurs privés et ses habitants. Il est ainsi apparu nécessaire de définir un positionnement clair du Parc

pour favoriser un développement cohérent et concerté de l'éolien à l'échelle du territoire.

Les élus membres de la commission « éolienne » du Parc ont été chargés d'élaborer une stratégie de développement qui s'est traduite par l'édition du « guide de développement éolien dans les Monts d'Ardèche ».

un guide du développement éolien

L'édition du guide a conduit à l'élaboration d'une cartographie des sensibilités paysagères du territoire par rapport aux projets éoliens et à la rédaction de **cinq axes de recommandations :**

1. Garantir le maintien d'une identité territoriale fondée sur des paysages remarquables.
 2. Accorder une attention particulière à la question de la covisibilité entre les projets.
 3. Engager impérativement une approche intercommunale dans la mise en œuvre des projets.
 4. Rechercher une répartition optimale des ressources financières de l'éolien.
 5. Mettre en œuvre une concertation menée par la collectivité et associant tous les acteurs locaux dès le démarrage.
- Ce document sert de base au Parc pour donner ses avis sur les projets étudiés sur son territoire ou à proximité immédiate.

des analyses paysagères indépendantes

Le guide du développement éolien a proposé une synthèse cartographique des sensibilités paysagères et environnementales (zone de sensibilité majeure, forte sensibilité, de moindre sensibilité). Il permet au Parc de donner un avis argumenté à l'égard des projets éoliens. Dans les zones de fortes sensibilités paysagères, le Parc émet un avis défavorable, sauf dans le cas où une expertise paysagère indépendante justifie la possibilité d'implanter des éoliennes et sous réserve du respect des cinq axes de recommandations du guide éolien.

Différentes analyses ont été réalisées à l'image de l'étude paysagère de la Zone de Développement Éolien de la Communauté de Communes du Pays Aubenas-Vals : l'étude conduite avec l'appui du Parc a ainsi permis d'identifier des sites où des projets éoliens pouvaient être développés sous certaines conditions et ceux où les sensibilités paysagères ne le permettaient pas.

Édition



• Guide du développement éolien dans les Monts d'Ardèche

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'est engagé à réaliser sur son territoire un Plan Climat-Énergie Territorial (PCET), dans le cadre d'une convention de trois ans avec l'ADEME intitulée Contrat d'Objectif Énergie Climat. Son objectif est la lutte contre le changement climatique. Pour cela, il propose une stratégie à long terme incluant des actions atténuant les émissions de gaz à effet de serre et aidant le territoire à s'adapter aux aléas du climat (changement du régime des précipitations, augmentation des températures maximales). La première étape du Plan Climat consiste à réaliser un bilan carbone afin de connaître les taux d'émission de gaz à effet de serre par secteur d'activités.

Le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre

Destiné à servir de base à la réflexion du PCET, le diagnostic quantifie les émissions de gaz à effet de serre (GES), analyse les impacts déjà constatés du changement climatique (stress hydrique, réduction des rendements agricoles...) et identifie les vulnérabilités futures (baisse de la ressource en eau, évolution de la biodiversité...).

Ce bilan réalisé en 2009 a été conduit sur le périmètre du Parc et sur les 3 territoires à cheval sur le Parc: le CDDRA Valence-Drôme-Ardèche-Centre, le Pays de l'Ardèche Méridionale et le Pays de l'Ardèche Verte. Ce groupement de commande réuni par le Parc a permis de mutualiser les besoins et de lancer une réflexion com-

mune et cohérente. L'étude s'est appuyée sur un premier diagnostic mené par le programme européen RES & RUE* et sur les données régionales de l'Observatoire Régionale des Émissions de Gaz à Effet de Serre (OREGES).

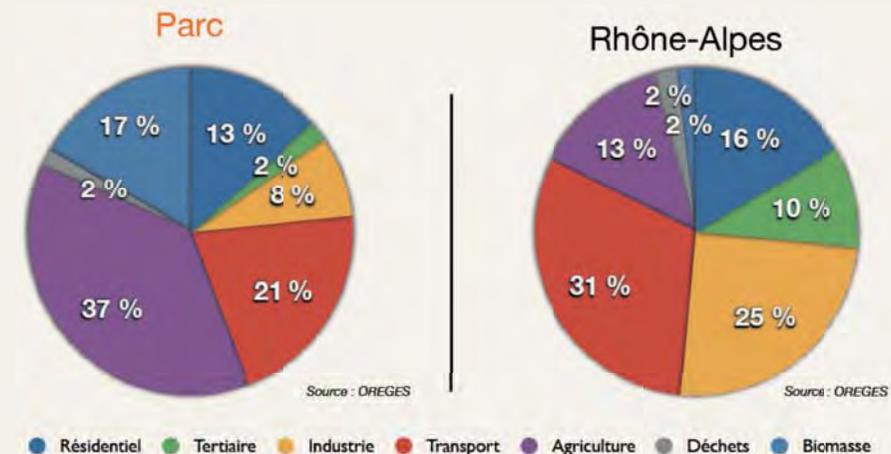
*Mountain RES & RUE: projet de rationalisation de l'usage de l'énergie et de développement des énergies renouvelables en zones rurales de montagne.

Les résultats des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire du parc des monts d'Ardèche

La répartition sectorielle des émissions de GES du Parc est représentative des caractéristiques des Monts d'Ardèche: territoire rural marqué par une forte mobilité du fait d'un relief marqué et d'un enclavement; des logements anciens et vétustes; un territoire très boisé mais sous-exploité. Les domaines de l'agriculture, des transports et du résidentiel sont ainsi les trois secteurs les plus émetteurs. L'agriculture représente à elle seule plus d'un tiers des émissions de GES. Les transports et le résidentiel représentent respectivement 21 % et 13 % des émissions de GES. Il est important de rappeler ici que les GES émis par l'agriculture sont d'origine naturelle et qu'ils sont issus des transports et du secteur résidentiel.

L'effet de serre

Les GES sont indispensables à la vie sur la terre puisqu'ils emprisonnent une partie du rayonnement solaire permettant ainsi de réchauffer la surface de la terre (sans eux, il ferait -18 °C en moyenne). Cependant, le développement industriel et économique de nos sociétés a augmenté leur concentration, menaçant les équilibres climatiques planétaires.



■ **Objectif:**
élaboration d'un Plan Climat (2009-2012)

■ **Financement:**
20 000 €
(ADEME et Région Rhône-Alpes)

Chiffres clés

Émission de CO₂ par habitant du Parc des Monts d'Ardèche = 7,42 TeqCO₂*

Lors des accords de Kyoto, la France s'est engagée à réduire ses émissions à 1,8 TeqCO₂/hab.

*1 tonne équivalent CO₂ (TeqCO₂) = combustion de 3 700 l de fioul domestique. Source OREGES 2008.

à suivre...

Le Plan climat

Le rôle du Parc des Monts d'Ardèche est d'impliquer et de faire participer les habitants du territoire ainsi que les acteurs publics et économiques à la diminution des GES. Pour cela, le Parc des Monts d'Ardèche prévoit de les réunir en groupe de travail afin de définir des actions pour cinq ans.

Favoriser un développement urbain de qualité

■ Objectif :

favoriser un développement urbain de qualité et préserver les caractéristiques architecturales et urbaines du territoire (2005-2009)

■ Financement :

60 000 €
(Région Rhône-Alpes)



Habiter la pente à Saint-Julien-du-Gua



En matière d'urbanisme, les enjeux sont importants pour le Parc :

- **Mettre en place un urbanisme économe pour assurer l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités dans un environnement de qualité.**
- **Retrouver les fondements du « vivre dans un territoire de pente ».**
- **Favoriser l'habitat permanent face au fort développement des résidences secondaires.**
- **Informier et former les élus à urbanisme économe et soutenable.**

Afin de répondre à ces enjeux, le Parc a accompagné des communes volontaires dans la mise en œuvre de démarches d'urbanisme exemplaires, reproductibles sur d'autres communes du Parc. L'accompagnement technique du Parc se double d'un appui méthodologique et d'une aide financière dans l'esprit de la charte et du plan du Parc.

un fonds d'urbanisme

L'intervention du Parc a lieu en amont de l'établissement des documents d'urbanisme comme les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le Parc peut, par exemple, porter des études paysagères en amont des documents d'urbanisme, accompagner des études de plans d'organisation de zones d'aménagement (habitat ou artisanat), ou des études préalables d'aménagement d'espaces publics.



En 2005, deux études ont été soutenues :

- diagnostic paysager et environnemental sur la commune de Payzac
- étude de programmation du quartier du Chalendas sur la commune de Vinezac.

En 2006, la poursuite du fonds d'urbanisme du Parc s'est concrétisée par l'appui à deux nouvelles études paysagères :

- la relocalisation de la scierie Cros à Désaignes
- la création d'une zone d'activité sur la Communauté de communes de la Roche de Gourdon.

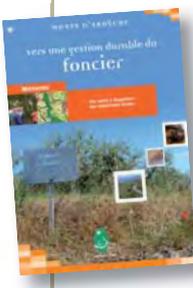
En 2009, le fonds d'urbanisme a permis d'aider les communes de St-Joseph-des-Bancs, St-André-Lachamp et St-Martial.

Schéma d'un exemple de la déprise agricole et de l'étalement urbain

*Luttons contre la Surconsommation des Foncier!
Pas de ville à la Campagne!*



Édition



Mémento
« Vers une gestion durable du foncier »
Des outils à disposition des collectivités locales - 2011

Des cahiers de recommandations architecturales

Dans un environnement préservé, le Parc met en place et conforte les outils de conseil architectural pour les communes, les habitants et les professionnels du bâtiment. L'objectif est d'aider les candidats à la construction à élaborer un projet architectural de qualité autant pour les constructions neuves que pour les réhabilitations. Cela passe par la réalisation de document de sensibilisation, par le développement de permanences de conseil architectural, ainsi que par un appui technique aux communes et services instructeurs des autorisations d'urbanisme.

6 cahiers thématiques

Avec l'appui du CAUE de l'Ardèche, six cahiers de recommandations architecturales ont été réalisés correspondant aux 6 entités paysagères du Parc. Ces cahiers ont pour objectif d'apporter les éléments clés pour comprendre la richesse du patrimoine bâti secteur par secteur.

- **Habite les Sucs**, c'est vivre dans un territoire de confins au relief marqué, témoin du volcanisme. Toitures de lauzes ou de genêts, grandes fermes protégées pour affronter un hiver rigoureux, sont à rénover dans le respect du bâti. Cependant une architecture contemporaine simple et fonctionnelle cherchant à optimiser les apports solaires et la protection contre les intempéries est aussi encouragée.

- **Habiter les Boutières** présente comment habiter la pente, ses terrasses comme ses fonds de vallées. Il s'agit de respecter les courbes de niveaux, utiliser les matériaux locaux, respecter les pentes de toitures traditionnelles...

- **Habiter le plateau de Vernoux**, c'est vivre dans un paysage où des collines arrondies modèlent le plateau granitique et où sont construits des fermes fortifiées, des châteaux et des villages très resserrés. Il s'agit donc de se référer à ce patrimoine pour rénover ou construire. Aujourd'hui ces 6 guides sont utilisés comme une référence, par les communes, pour accompagner les projets d'habitat



privé ainsi que dans la réalisation et la rénovation de bâtiments publics.

- **Habiter la Haute cévenne**, rappelle la verticalité du paysage et recommande des charpentes simples, des couvertures en tuiles canal et des génoises. Pour les façades, la chaux est plébiscité comme un matériau ancestral à l'isolation excellente.

- **Habiter le Piémont Cévenol**, c'est vivre sur un territoire de pente où les constructions suivent au plus près la topographie du terrain. Le cahier recommande, entre autre, « la simplicité des formes » qui facilite la restauration ou l'extension.

- **Habiter la cévenne méridionale** vise 3 grands types de structures urbaines avec les

villages de vallées, de crête ou du plateau. Les maisons sont en schiste ou en granite. La palette de couleur locale encourage les teintes neutres et relativement foncées.



■ Objectif:

favoriser un développement urbain de qualité et préserver les caractéristiques architecturales et urbaines du territoire (2003-2006)

■ Financement:

55 000 €
(Région Rhône-Alpes
et Département de l'Ardèche)

MAIS AUSSI...

Des permanences gratuites de conseil architecturaux ont été mise en place avec le CAUE de l'Ardèche. Elles sont proposées une fois par mois à la Maison du Parc et encouragent ainsi un temps de rencontre entre un professionnel et les habitants ou futurs habitants.

Édition



- Habiter les Monts d'Ardèche - cahier de synthèse (2009)
et les 6 cahiers de recommandations architecturales pour 6 entités paysagères.

Maîtriser l'affichage publicitaire

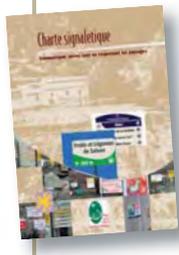
■ **Objectif :**
maîtriser l'affichage publicitaire et harmoniser la signalétique

■ **Financement :**
30 000 €
Élaboration et édition de la charte
(Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)
15 000 €
Application et suivi de la charte dans les communes pilotes
(Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)

à suivre...

Le déploiement sur les communes d'une signalétique conforme à la charte du Parc.

Édition



Charte signalétique du Parc - 2005

À travers sa charte constitutive, le Parc s'est fixé des objectifs pour la maîtrise de l'affichage publicitaire et de la signalétique.

Bien souvent, la multiplication des panneaux rend illisible les messages d'information. Des solutions doivent être trouvées pour assurer la promotion des activités économiques.

une charte pour un développement économique respectueux de l'environnement

La charte signalétique élaborée en 2003 avait pour objectif de :

- traduire la loi et ses décrets pour faciliter son application sur le territoire,
- fournir les outils afin d'assurer un développement maîtrisé de l'affichage publicitaire (publicité, enseignes, pré-enseignes),
- offrir des moyens techniques afin d'harmoniser la publicité en prenant en compte les aménagements déjà réalisés.

Signalétique à Montpezat-sous-Bauzon AVANT/APRÈS



Application et suivi de la charte

Après cette première étape, il s'agissait d'accompagner les communes dans l'application de la charte, mais aussi d'apporter une aide technique à celles qui s'engageaient à l'appliquer.

Dans le cadre des programmes d'actions 2004 (Montpezat) et 2007 (Chalencon), une déclinaison opérationnelle de la charte signalétique a été réalisée à titre expérimental et exemplaire. Elle portait sur la suppression de l'affichage publicitaire illégal et la mise en place de dispositifs de Signalisation d'Information Locale (SIL). Trois communes pilotes se sont également inscrites dans la démarche : Vernoux-en-Vivarais (ville-porte), St-Étienne-de-Serres et St-Pierreville.

Depuis 2008, la Communauté de communes du Pays Beaume Drobie bénéficie de l'appui du Parc pour l'élaboration d'un règlement de publicité.



Les engagements du parc

Sur les opérations pilotes, les communes se sont engagées dans la sensibilisation des habitants et des acteurs économiques et dans la résorption de l'affichage illégal. En contrepartie, le Parc a apporté un appui technique et financier à la mise en place d'une signalétique de qualité. Depuis 2004, le Parc est intervenu dans l'animation, le conseil, les recommandations de choix graphiques et de matériaux auprès des collectivités et entreprises. Une attention particulière a été portée dans les équipements à l'échelle intercommunale.

mise à jour de la charte

En 2010, des modifications réglementaires ont été apportées suite au Grenelle II. La charte comporte des dispositions devant être réactualisées. Cette action comprend 3 volets : **mission d'expertise** confiée à un bureau d'étude (évaluation de la charte actuelle, analyse de la compatibilité de la charte actuelle avec les nouvelles dispositions du Grenelle II, etc.), **organisation de réunions de sensibilisation, édition d'un document de sensibilisation et d'information.**

Signalétique à Chalencon AVANT/APRÈS



Encadrer la pratique des véhicules motorisés



La loi du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres (4x4, moto et quad) dans les espaces naturels spécifie que le Parc doit établir les règles de circulation. À cette fin, le Parc accompagne les communes dans la mise en oeuvre de plans de circulation pour la préservation des voies et sites patrimoniaux, menacés par certaines pratiques motorisées.

L'objectif est de :

- Limiter ou interdire la fréquentation par des engins motorisés dans les secteurs à haute valeur écologique ou fragiles, identifiés au Plan de Parc ou signalés comme tels.
- Éviter la dégradation des sites ou des voies empruntées par des itinéraires de randonnée non motorisés (sentiers caladés...).
- Maîtriser les pratiques dans les espaces naturels pour une cohabitation des usages (propriétaires privés, randonneurs...).

Des arrêtés municipaux

Dès 2005, le Parc a accompagné les collectivités dans la mise en place d'arrêtés

municipaux interdisant la circulation motorisée sur certaines voies sensibles afin de garantir la sécurité et la tranquillité publiques. Il a participé également à l'achat de panneaux réglementaires obligatoires pour les communes ayant pris des arrêtés afin de signaler les sentiers concernés.

concertation, sensibilisation et répression

En 2006, une nouvelle étape a été franchie avec :

- Un accompagnement des communautés

de communes : information, concertation, points juridiques, cartographie, etc. dans le cadre de la mise en place de « Plans de circulation » ;

- La réalisation de panneaux de sensibilisation à destination des conducteurs de véhicules motorisés pour une implantation le long des voies « sensibles » ouvertes à la circulation publique (Roche de Gourdon) ;
- Des opérations « coup de poing » pour le respect de la loi dans les espaces naturels.

plans de circulation et signalétique

En 2007, l'achat d'équipement (panneaux, barrières) pour formaliser la fermeture des voies interdites à la circulation des motorisés a complété le dispositif existant.

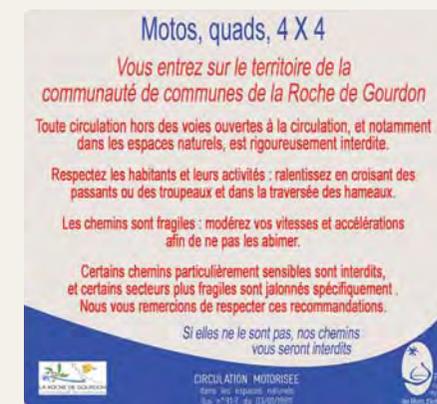
Dans le cadre d'un partenariat avec le service des sports du Département de l'Ardèche, la concertation a été élargie en 2008, avec un comité technique composé de représentants des fédérations sportives (motorisées ou non), associations de protection de la nature et services de l'État. Il a abouti à la mise en place d'un observatoire départemental des pratiques motorisées.

En 2009, Le Parc a lancé une enquête communale sur les pratiques motorisées. Près de 40 % des communes ont répondu et ont ainsi permis d'alimenter l'observatoire des pratiques, mais aussi de hiérarchiser les secteurs où intervenir. En 2011, l'installation d'éco-compteurs sur le secteur des 5 Sucs (Monfol, Taupernas, la Lauzière...) a permis d'évaluer la fréquentation sur les voies traversant ce site fragile, situé au cœur d'un ENS (Espace Naturel Sensible).

■ **Objectif :**
maîtriser la fréquentation touristique dans les espaces fragiles (2005-2011)

■ **Financement :**
26 000 €

(État, Région Rhône-Alpes et Département de l'Ardèche)



Le parc se décarcasse !

■ **Objectif :**
optimiser la gestion
des déchets (2004-2009)

■ **Financement :**
36 423 €
(Région Rhône-Alpes et État)

Le Parc s'est fixé comme objectif d'améliorer la gestion des déchets et de préserver l'environnement et les paysages.

Bien que la gestion des déchets ne relève pas de ses compétences réglementaires, le Parc se doit de contribuer à la responsabilisation des habitants. Il peut également mener des opérations exemplaires, démonstratives, de remise en état de sites. C'est dans cet esprit qu'une opération d'envergure d'élimination d'épaves d'anciens véhicules a été proposée à toutes les communes du Parc.

élimination des carcasses de véhicules

La présence de véhicules abandonnés, visibles depuis les routes ou les chemins de randonnée, dégrade l'environnement et les paysages. Pour résorber ces points noirs, le Parc a lancé en 2003 une opération d'élimination des épaves, étendue en 2006 aux anciennes caravanes. Le Parc s'est appuyé sur les communes intéressées pour identifier les épaves à éliminer. Chaque commune volontaire était chargée de remettre aux propriétaires des véhicules et caravanes les formulaires nécessaires à l'enregistrement des demandes d'enlèvement. Les dossiers étaient ensuite adressés au Parc qui

passait commande de l'élimination des véhicules à des entreprises agréées, garantissant l'élimination des déchets via des filières de traitement et de valorisation. Cette opération était entièrement gratuite pour les communes et les propriétaires des véhicules.



Affiche de promotion de l'opération « Le Parc se décarcasse » auprès des communes.

Chiffres clés

L'opération a permis d'éliminer **489** épaves et **34** caravanes, sur **69** communes, soit **52 %** du territoire du Parc.

Ci-dessus :
reportage TV lors d'un retrait
de carcasse.



à suivre...

En 2012, l'action d'élimination des épaves et anciennes caravanes sera reconduite pour répondre aux demandes qui émanent des communes.

Le soutien aux projets scolaires



■ **Objectif :**
développer et accompagner
les projets éducatifs

■ **Financement :**
70 000 €
sur 6 ans
(Région Rhône-Alpes)

De haut en bas et de gauche à droite :
affichage de projets scolaires « la nature au jardin » -
Chloé Gabrielli, conte l'histoire de Néa lors
de la journée de restitution des projets scolaires
à la Maison du Parc à Jaujac - journée des écoles
à Joannas - l'une des premières journées des écoles
à Montpezat en 2003.

Depuis sa création, le Parc accompagne des classes dans la réalisation et l'animation de projets scolaires en lien avec ses champs d'intervention. Chaque année, il lance un appel à projets auprès des établissements scolaires, avec une ou plusieurs thématiques.

soutien aux projets scolaires

- En 2004, il a accompagné et soutenu les projets pédagogiques sur le thème de **l'eau**. Une journée de restitution des projets et de rencontre des écoles a eu lieu en fin d'année scolaire, à Genestelle, une commune présentant encore de nombreuses béalières en état de marche.

- En 2005 et 2006, l'accompagnement et le soutien aux projets pédagogiques se sont poursuivis et intensifiés avec l'objectif de mieux couvrir le territoire du Parc. Le thème retenu était celui **des paysages**.

- En 2007 et 2008, face à l'augmentation des sollicitations d'accompagnement des enseignants par le Parc, et plus particulièrement des collèges et des lycées, il a été proposé de poursuivre le soutien des projets pédagogiques ayant comme finalité la découverte des Monts d'Ardèche. Le thème retenu était celui de **l'éco-citoyenneté**. Ce thème comprenait notamment, les économies d'énergie, la réduction et le tri des déchets, la gestion de l'eau, etc.

un projet fédérateur

Durant l'année scolaire 2008/2009, le Parc a mené une démarche expérimentale visant à l'élaboration d'une proposition pédagogique globale, centrée sur le concept de paysage, thématique emblématique des Monts d'Ardèche. Chacun des projets soutenus devait permettre un travail comparatif entre les paysages de

la commune de l'école et trois autres paysages remarquables des Monts d'Ardèche : le Plateau de Montselgues, le Mont Gerbier et le Massif du Tanargue. Ce nouveau type d'appel à projets s'inscrit en complémentarité du « soutien aux projets scolaires ». Ce projet fédérateur s'appuie sur une démarche pédagogique de plus grande ampleur, permet une découverte à l'échelle du Parc et conduit à mieux comprendre le rôle d'un Parc naturel régional auprès des différents publics associés : parents d'élèves, habitants, techniciens, élus... Il implique les enseignants et leurs élèves dans des démarches d'apprentissage sur le terrain.

Le nombre de projets accompagnés par le Parc est volontairement limité sur l'année. Des échanges réguliers entre le Parc, les enseignants et les établissements participants sont programmés et organisés (réunions de préparation, intervention en salle de classe, échange Internet.).



Construction d'une cabane en paille à l'école de Privas.

Chiffres clés

- 6 000 élèves participants
- 176 projets accompagnés

Les samedis découverte

■ **Objectif :**
favoriser la découverte
des patrimoines
(2005-2010)

■ **Financement :**
85 000 €
pour les 5 années d'animations
des **Samedis découverte**
(Région Rhône-Alpes et État)



De gauche à droite: 2005, Samedis découverte sur le thème des jardins à Joannas et à Saint-Pierreville - 2008, atelier participatif « gestion de l'espace » à Saint-André-Lachamp.

tes et scientifiques sur différents thèmes emblématiques du Parc ont été animés. Ces conférences étaient suivies de sorties de découverte sur le terrain. Ces rendez-vous avaient lieu au nord comme au centre et au sud du territoire, afin de veiller à une présence géographique équilibrée.

ANIMER la révision de la charte auprès des habitants

Les deux dernières éditions (2009 et 2010) des Samedi découverte ont été dédiées à l'animation auprès des habitants de la révision de la Charte du Parc. Chacun des samedis abordait un thème lié aux enjeux majeurs de la future Charte du Parc. De tous ces échanges, ont été exprimées de nombreuses idées et propositions d'actions concrètes pour un développement durable du territoire des Monts d'Ardèche. Ces rendez-vous participatifs ont véritablement pris tout leur sens grâce à l'organisation d'ateliers où chacun pouvait partager librement et à voix égale, son expérience et ses idées sur le thème proposé. Cette démarche de consultation, dans laquelle de nombreux habitants du Parc se sont investis, se matérialise aujourd'hui par un document qui s'intitule : la charte d'engagement des habitants du Parc.

Chiffres clés

- 1 500 participants
- 32 après-midis Samedi découverte

En 2005, le Parc a lancé une offre de découverte sur des thèmes emblématiques comme les jardins, la géologie, la flore, les châteaux médiévaux ou la faune sauvage.

Des rencontres étaient ainsi proposées le premier samedi après-midi de chaque mois, ouvertes à tous et gratuites. Fort de la réussite de la première édition, le Parc a souhaité poursuivre les « Samedis découverte du Parc ».

découvrir le parc hors-saison

Un second objectif de cette action était également de faire percevoir les Monts d'Ardèche comme un espace de vie de qualité tout au long de l'année et non pas comme un simple espace de loisirs estivaux. En 2007, une nouvelle formule a été proposée avec un programme calqué sur le calendrier scolaire. Ainsi, les conférences et les visites de site ont toujours été programmées hors période estivale. L'autre nouveauté, a été la création des Haltes de Bourlatier qui sont venues clore la saison en invitant l'ensemble des participants de l'année.



Édition



Programme des Samedis découverte 2010

Rencontrer les habitants du parc

Il s'agissait d'aller à la rencontre des habitants du Parc, et de leur faire prendre conscience qu'ils habitent un lieu de vie de qualité, en leur proposant une meilleure connaissance des patrimoines naturels et culturels des Monts d'Ardèche. Pour les samedis découverte, des cycles de conférences réalisées par des spécialis-

Communiquer auprès des habitants et élus du parc

Bien avant sa création officielle, les promoteurs du Parc ont souhaité créer un lien et communiquer auprès des élus et décideurs locaux. Une lettre d'information technique était ainsi régulièrement envoyée pour partager le projet de Parc et ses actions. En 2006, le Parc a initié une communication à destination de ses 61 700 habitants et a créé le Journal du Parc publié deux fois par an. En 2008, le Parc a lancé une chronique radio hebdomadaire afin d'informer, chaque semaine, sur l'actualité des Monts d'Ardèche.

un journal pour les habitants

Mais que fait le Parc? C'est, entre autre, pour répondre à cette question que le journal du Parc a été imaginé en 2006. Dans les premiers numéros, le Parc se présentait aux habitants: ses missions, son territoire, ses richesses et fragilités. Puis, le Parc a communiqué sur ses actions en lien avec les communes et au service des habitants. Il annonce les rendez-vous culturels, les publications



techniques et patrimoniales, propose des portraits... mais aussi des dossiers approfondis sur l'éco-habitat, la châtaigne, les chemins du Parc, la création artistique... Les différentes étapes des programmes Life nature et territoire Mézenc-Tanargue et Life Montselgues ont également été présentés dans des pages dédiées du journal. En 12 numéros, le journal bi-annuel s'est imposé comme un rendez-vous d'information essentiel entre les habitants et leur Parc.

« Les pieds dans le parc »: un partenariat avec trois radios locales

Avec deux éditions par an, le journal du Parc ne permet pas de suivre l'actualité du territoire au jour le jour. Aussi, un rendez-vous plus régulier avec les habitants a été imaginé et une chronique radio hebdomadaire est née: « Les pieds dans le Parc ». Les Monts d'Ardèche ont la chance d'avoir 3 radios associatives et locales qui couvrent, de part leurs zones de diffusion, la totalité des



vallées du territoire. Il s'agit de RCF Vivarais (pour la zone de Privas et le nord) Radio des Boutières et Fréquence 7 (pour le sud du Parc). Elles privilégient, dans leur positionnement éditorial, une information de proximité à la rencontre des habitants et des porteurs de projet locaux. Le Parc les a réunis avec « Les Pieds dans le Parc ». Tour à tour, chaque radio réalise un reportage d'un format court (5 minutes) qui est diffusé sur ses ondes et sur les deux autres radios partenaires. Ces reportages sont mis en ligne sur le site internet du Parc et contribuent ainsi à faire vivre le site, avec une actualité par semaine, complémentaire des articles régulièrement mis en ligne. Le fil rouge de toutes les chroniques est: « une autre vie s'invente ici ».

Ce partenariat rédactionnel a permis de mettre en avant les initiatives du Parc, de ses partenaires, associations, professionnels et habitants.

C'est également un moyen de créer du lien avec les journalistes des trois stations, désormais très sensibilisés aux enjeux et aux valeurs d'un Parc naturel régional. Ils deviennent ainsi des ambassadeurs de notre territoire.

■ **Objectif:**
développer de nouveaux outils de communication

■ **Financement:**
153 800 €
Journal du Parc
soit 13 200 €/numéro
(budget statutaire du Parc)
26 000 €
Pieds dans le Parc
soit 150 €/chronique
(Région Rhône-Alpes)



Site interne du Parc

MAIS AUSSI...

- **Relations presse:** le Parc diffuse environ 40 communiqués de presse par an, et récolte entre 150 et 200 articles/reportages dans les médias.
- **Site internet du Parc:** le site internet du Parc (créé en 2005) est un outil de communication très utilisé par les habitants comme les touristes, avec une moyenne de 250 connections par jour.

Chiffres clés

- **La lettre du Parc:** de 2000 à 2005, 20 lettres éditées à 3 000 exemplaires
- **Le journal du Parc:** 12 numéros (2 par an) depuis 2006. 16 pages imprimées à 40 000 exemplaires diffusés en boîte à lettre.
- **Les Pieds dans le Parc:** 168 chroniques radio réalisées (42 chroniques/an de 2008 à 2011).

La maison du parc, véritable vitrine des Monts d'Ardèche

■ **Objectif :**
Mailler et équiper le territoire

■ **Financement :**
3 600 000 €
de 2004 à 2011
(Région Rhône-Alpes, Département de l'Ardèche, État, FEOGA, ADEME)



3 années
de fonctionnement

La Maison du Parc est aujourd'hui un lieu de travail pour l'équipe et les élus mais c'est aussi un lieu d'accueil du public, véritable vitrine du territoire. De nombreux rendez-vous ont été organisés : **colloques** (architecture et urbanisme, Eductour); **événements grand public** (Mai O jardin...); **accueil des scolaires et du jeune public** (journées de restitution des projets scolaires, randonnées thématiques, « Le Parc s'anime » avec les partenaires éducatifs...)



historique de la création de la maison du parc

Dès 1999, une première étude a permis aux élus de sélectionner un site pour le futur siège du Parc. Le Domaine de Rochemure à Jaujac a été retenu pour sa localisation au cœur du territoire et pour le caractère remarquable du site et ses potentialités : un château, un espace de 40 hectares comportant des terrains agricoles, des zones humides, une forêt et, en point d'orgue, le cratère de Jaujac.



Une étude de programmation a été conduite en 2003 pour définir la vocation des différents espaces du domaine et a permis de définir deux axes principaux de travail :

- **pour les bâtiments :** concilier la valorisation du patrimoine bâti avec une démarche environnementale exemplaire,
- **pour les extérieurs :** des aménagements allant du « plus jardiné au plus sauvage ». Les travaux ont débuté en septembre 2007. Au fil du chantier, des journées de visites ont été organisées afin de permettre aux professionnels du bâtiment, architectes, élus et habitants de connaître les démar-

ches, techniques, procédés, produits et savoir-faire respectueux de l'environnement. La Maison du Parc a été inaugurée le 26 juin 2009. Depuis lors, l'équipe technique et les élus se sont installés à Jaujac et les Monts d'Ardèche disposent d'un lieu d'accueil pour l'animation du territoire.

une chaufferie bois

La Maison du Parc est chauffée à 100 % au bois. Deux chaudières assurent cette production : l'une au bois déchiqueté, couvrant 90 % des besoins, l'autre aux granulés en tant que chaudière d'appoint.

Des espaces agricoles

Le domaine de la Maison du Parc comporte 35 ha de terres dont 11 hectares de surface agricole. Deux agriculteurs y exercent leur activité professionnelle : l'un installé en bovins allaitants, l'autre en productions maraîchères, plantes aromatiques et médicinales. Les parcs pâturés et fauchés ont fait l'objet en 2010-2011 d'une réfection des clôtures afin d'assurer la qualité du pâturage et la sécurité du site. Des travaux de défrichage ont été réalisés, ainsi que l'implantation d'une réserve d'eau destinée à l'irrigation.

L'ouverture au public en 2011 et les projets

La Maison du Parc a ouvert ses portes au public lors de l'été 2011. Au premier étage de la maison, un espace présentait la documentation touristique et les produits de la marque « Parc », un espace librairie avec les éditions du Parc, ainsi que des jeux pour les enfants. Le visiteur était ensuite guidé vers l'exposition « Quand nature et culture s'entremêlent... ». Au sein du domaine de Rochemure, trois circuits ont été balisés : « autour du château », « balade au fil de l'eau » et « autour du volcan ». Ces balades restent libres d'accès toute l'année.

à suivre...

En 2012, les portes du château s'ouvriront à nouveau. L'occasion pour les visiteurs de venir s'informer et partir à la découverte du territoire des Monts d'Ardèche, ses sites naturels, ses maisons et musées, ses animations culturelles...

Chiffres clés

- **900** visiteurs accueillis l'été 2011 à la Maison du Parc
- **1 000** enfants (scolaires) accueillis depuis 2009
- **80** réunions organisées à la Maison du Parc avec nos partenaires depuis 2009

10 sites pour les dix ans du parc

Le 26 juin 2011, habitants, touristes et élus étaient invités à célébrer les 10 ans du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Ce sont 10 sites qui ont accueilli cette fête hors du commun où s'entremêlaient randonnées, musiques, gastronomie, patrimoines et plaisir d'être ensemble. Habitants, élus, associations locales, bénévoles... ont participé à la réussite de ces 10 rendez-vous.

une découverte du parc en 10 rendez-vous

Afin d'aller à la rencontre des habitants, le Parc proposait non pas une fête mais 10 fêtes, sur l'ensemble de son territoire !

1. Sur les traces de la Loutre dans la vallée de la Drobie. Les pieds dans une rivière, les participants sont allés à la recherche de traces et indices de présence de la Loutre.

2. Le moulinage à l'écomusée de Chirois. La visite commentée de l'écomusée était suivie d'une dégustation des eaux minérales du Parc puis de la projection du « making-off » du film « Marie-Louise ». Dans les jardins, une exposition d'artisanat d'art était également proposée.

3. La Maison du Gerboul à Thines. À l'occasion de la sortie du livre de recettes « La châtaigne en cuisine », le village accueillait les visiteurs autour du thème de la gastronomie et du vin. L'après-midi s'est terminé sur un air d'accordéon et au son d'un violoncelle.

4. L'École du vent à Saint-Clément. Au nord du Parc, c'est l'énergie renouvelable qui était à l'honneur, avec au programme, visite des éoliennes, atelier création de

cerf-volant et essais de vélos électriques.

5. Le Tanargue, à la croisée des patrimoines. Le Massif du Tanargue a révélé sa biodiversité avec ses tourbières, ses myrtilleaias et son estive... au son d'un violon entraînant !

6. Terrasses et paysages à Désaignes. La ville mettait en lumière un patrimoine identitaire du Parc : les terrasses. Avec l'inauguration du sentier de randonnées « Au pays Vermeil », les visiteurs étaient invités à rencontrer les agriculteurs qui ont réinvesti les terrasses et à partager un goûter festif.

7. La Maison du Parc à Jaujac. Les œuvres du peintre Eric Fleury et des projets scolaires « paysage » et « architecture » étaient présentés aux familles venus en nombre pour découvrir le domaine de Rochemure.

8. Le Champ de Mars. Au départ d'Antraigues, le GR de pays de la Haute-Cévenne a conduit les randonneurs le long des calades. Ils ont marché dans des châtaigneraies et rencontré des éleveurs de brebis en montant jusqu'à la route des paysages.

9. La route des dragonnades à Saint-Étienne-de-Serres. Dans les pas d'un passionné d'histoire, les participants ont découvert des lieux de mémoire sur l'iden-

tité des Boutières. Un trio musical, installé au Serre de Lès, a également offert un récital en plein air.

10. Le Rocher de Brion à Jaunac. Ce rendez-vous proposait une après-midi autour de la géologie, de l'archéologie, et de la botanique sur un site emblématique du patrimoine du Parc. Il s'est terminé sur des accords de musique médiévale.

À 17h30, sur les 10 sites, 10 bougies ont été soufflées simultanément alors que musiciens et invités entonnaient un joyeux anniversaire...

plus de 1 000 participants

Les 10 sites ont totalisé plus de 1000 visiteurs venus afin d'en savoir plus sur le Parc et pour d'autres, ce fût l'occasion de s'informer... et parfois d'apprendre qu'ils habitaient ou séjournaient dans un Parc naturel régional. En effet, le fait d'habiter dans un Parc naturel demeure encore trop peu connu par les 62 000 habitants du territoire. Un message essentiel a prévalu à cette fête : rappeler aux habitants qu'ils vivent au sein d'un territoire à la fois remarquable et fragile.

■ **Objectif :**
faire connaître les richesses
et activités du territoire

■ **Financement :**
32 000 €
(Région Rhône-Alpes
et auto-financement du Parc)



Chiffres clés

Leader II 1997-2001

- **Thématique :** le patrimoine paysager, facteur de développement local
- **Enveloppe Leader :** 1 220 000 €
- **Projets accompagnés :** 85 projets soutenus, 40 bénéficiaires
- **Territoire :** futur Parc des Monts d'Ardèche

Leader + 2002-2008

- **Thématique :** l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
- **Enveloppe Leader :** 2 400 000 €
- **Projets accompagnés :** 257 projets soutenus, 121 bénéficiaires
- **Territoire :** Parc des Monts d'Ardèche et Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise

Leader 2009-2015

- **Thématique :** l'accueil et le maintien d'actifs
- **Enveloppe Leader :** 1 850 000 €
- **Projets accompagnés :** 80 projets soutenus, 47 bénéficiaires à ce jour
- **Territoire :** 126 communes du Parc des Monts d'Ardèche

Depuis 1997, grâce à Leader, le Parc a :

- mobilisé 5 470 000 € de crédits européens,
- financé 420 projets,
- accompagné 180 maîtres d'ouvrage (particuliers, associations, entreprises, établissements publics et collectivités territoriales).

Avec les programmes Leader*, l'Europe accompagne depuis les années 1990 des territoires ruraux dans leur développement. Ils sont portés par un Groupe d'Action Locale (GAL), composé d'élus et de représentants privés qui décident de l'attribution de subventions européennes et d'une équipe technique qui fait vivre le programme. Leader expérimente et privilégie les actions innovantes. Chaque programme se concentre autour d'une thématique, choisie par le territoire, en lien avec son projet de développement.

*Leader: Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale



pourquoi un parc porte un programme Leader ?

Leader est un outil adapté pour renforcer les actions des Parcs, il contribue à :

- favoriser l'échange d'expériences,
- renforcer les liens entre les acteurs publics et privés,
- disposer de moyens humains et financiers complémentaires,
- développer des projets de coopération au niveau national ou transnational.

Leader est donc une opportunité pour les Parcs d'expérimenter et de renouveler leurs approches et leurs pratiques: concertation, démocratie participative, ingénierie territoriale.



> **Leader, c'est aussi la rencontre de différents acteurs** pour débattre et échanger sur le maintien et l'accueil d'actifs sur le territoire: ici, un « café Leader » pour faire le bilan de l'année écoulée.



> **Journées préalables à l'installation:** depuis 2003, les Sites de proximité Boutières et CeDRE proposent aux candidats à l'installation 3 jours de découverte et de travail.



> **Accueil d'artistes en résidence qui apportent un regard extérieur sur notre territoire:** ici, inauguration de l'exposition d'Aurore Valade et Laetitia Bianchi sur l'évolution des tissages et moulinages de la Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres.



Les 3 programmes Leader de 1997 à 2015



• **Leader II** de 1997 à 2001 a permis d'accompagner la naissance du Parc et de financer des projets sur le patrimoine paysager (terrasses et châtaigneraie),



• **Leader +** de 2002 à 2008 a permis de s'engager dans la thématique du maintien et de l'accueil d'actifs,



• **Le programme Leader en cours** (2009-2015) poursuit la dynamique enclenchée sur le thème « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche », en soutenant notamment les Communautés de communes.

Leader a contribué à soutenir :

• **L'agriculture et les produits locaux:** filière châtaigne, filière bois, démarches collectives, pomme de terre de l'Eyrieux, myrtilles, chatus, circuits courts, pastoralisme, eaux minérales...

• **La création et le développement d'activités et d'emplois:** artisanat d'art, écotourisme, nouvelles technologies, études de faisabilité, accompagnement à la création d'activités, suivi des créateurs, suivi des évolutions économiques et sociales du territoire...

• **Les services à la population en milieu rural:** développement de services itinérants, services en faveur de la petite enfance, services de santé, développement culturel, films documentaires, soutien aux radios locales...

• **L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants:** organisation d'événements favorisant la rencontre entre les habitants, résidences d'artistes, guides d'accueil, site internet « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche »...

• **La connaissance et la valorisation de richesses patrimoniales, paysagères et environnementales:** observatoire des paysages, formations, équipements muséographiques, sentiers d'interprétation, expositions, films documentaires...

• **Le logement et l'attractivité des villages:** aménagement de logements et de locaux d'activités, politiques d'habitat intercommunales, études pour des éco-hameaux et sur l'éco-construction...

• **La gestion durable de l'espace:** diagnostics paysagers et environnementaux, diagnostics fonciers agricoles, gestion des espaces supports de production (terrasses, béalières)...

• **Le développement d'une image de marque du territoire:** édition de guides touristiques, évènementiels et salons...

> **Concilier agriculture, habitat, qualité des paysages et environnement,** c'est l'objectif de l'appel à projets permanent « Organiser l'espace dans les Monts d'Ardèche » soutenu par Leader.



> **La micro-crèche « Les petits troubadours » à Thueyts:** une structure adaptée à l'accueil de jeunes enfants en milieu rural.



> **Soutien aux radios locales, comme acteurs incontournables de la vie locale:** ici, de nouveaux équipements dans les locaux de Fréquence 7.



> **La réhabilitation de la calade du Pal à Montpezat-sous-Bauzon:** le patrimoine, source de transmission de savoir-faire, de lien social, d'activités économiques et d'insertion.



> **Des projets d'éco-hameaux pour habiter l'espace rural durablement:** ici au hameau du Serre du Blat à Beaumont, devant la cabane de chantier construite par les futurs habitants.



L'Europe partenaire des Monts d'Ardèche

*L'accueil,
ça se cultive !*



> **Vivre ensemble à la campagne, c'est l'enjeu de territoires attractifs comme les Monts d'Ardèche :** par la résidence et la création artistiques, les Parcs du Massif central s'attèlent à cultiver l'accueil.

La coopération avec d'autres territoires français ou européens sur les thématiques suivantes :

- **promotion et valorisation de la châtaigneraie traditionnelle** (France, Italie, Espagne et Portugal)
- **paysages de terrasses :** des millénaires d'innovation (France, Grèce, Italie, Espagne)
- **accueil et intégration de nouveaux habitants** (Parcs du Massif central)
- **développement de la filière éco-construction** (Parcs du Massif central)
- **développement des activités de découverte** sur les massifs Velay-Vivaraïsi (Haute-Loire et Ardèche)
- **accueil d'artistes en résidences** sur la thématique des paysages (Parcs du Vercors, du Pilat et de Lorraine)
- **développement de l'offre touristique des Parcs du Massif central.**

L'avenir de l'Europe sur notre territoire

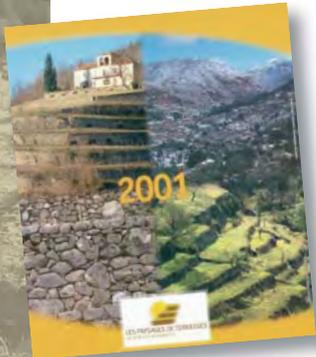


En 2011, l'Union européenne débat de la mise en œuvre de sa stratégie « Europe 2020 ». Leader devrait y trouver sa place. Gageons que l'Europe continuera, avec ses différents programmes, à accompagner le Parc et ses acteurs pour les 10 prochaines années !



à suivre...

Pour rester informé de l'actualité du programme Leader 2009-2015, un site internet www.vivre-monts-ardeche.fr



> **Coopération transnationale avec la Grèce, Italie, Espagne :** calendrier « Des paysages de terrasses ».



> **Soutien au développement des activités de découverte,** ici l'École du vent à Saint-Clément.



> **Utilisation de la châtaigne dans la cuisine méditerranéenne -** Coopération pour la promotion et la valorisation de la châtaigneraie traditionnelle.



> **Tournage du film « Changement de situation »** dans le cadre de la coopération « Vivre ensemble à la campagne ».

La charte II dans les grandes lignes



Les valeurs fondatrices du projet de territoire

Samedi découverte avec les habitants des Vans « L'avenir du Parc c'est tous ensemble et ses maintenant »

Six valeurs incarnent la future Charte : elles déterminent l'esprit et la façon d'agir pour et sur l'ensemble du territoire ; elles fondent la transversalité du projet.

- Être responsable
- Produire durablement
- Être solidaire
- Être accueillant
- Être ouvert
- Être innovant et imaginatif

La Charte d'un Parc naturel régional a valeur de contrat. Elle détermine, pour douze ans, les orientations et actions de protection, de mise en valeur et de développement propre au territoire. Elle exprime la volonté des partenaires de travailler ensemble, sur des objectifs partagés, afin d'assurer un développement cohérent et concerté du territoire.

La nouvelle charte des Monts d'Ardèche se construit progressivement et collectivement depuis 2008, car ce projet de territoire ne sera pas seulement mis en œuvre par le

Syndicat mixte du Parc, mais aussi par l'ensemble des communes et Communautés de communes, des partenaires techniques (chambres consulaires, syndicats de gestion, associations...), et au-delà par la société civile. Une démarche participative a donc été mise en place pour associer l'ensemble de ces acteurs à chaque étape de construction de l'avant-projet.

Les fils conducteurs de la charte

- la **châtaigneraie**, qui marque profondément le paysage ainsi que le rythme de la vie sur ce territoire ;
- les **terrasses de pierres sèches**, édifiées par les hommes afin de pouvoir cultiver et vivre sur les pentes, constituent des « permanences », à la fois dans le temps et dans l'espace, propres aux Monts d'Ardèche ;
- l'**eau omniprésente**, avec près de 3 000 km de cours d'eau, et les sites emblématiques des sources de la Loire et de l'Ardèche. L'eau tient une place déterminante dans l'histoire agricole et industrielle du territoire, et joue aujourd'hui un rôle essentiel dans le maintien des activités, des paysages et du patrimoine naturel ;
- la **forêt omniprésente**, qui couvre aujourd'hui près de 60 % du territoire et fait des Monts d'Ardèche l'un des dix parcs les plus boisés de France.
- un **patrimoine bâti remarquable**, dont les formes et matériaux témoignent d'une adaptation au relief, au climat et d'une géologie singulière : l'habitat traditionnel, le patrimoine hydraulique (béalières...), ou encore les calades... Tous constituent des « dénominateurs communs » du nord au sud du territoire ;

L'avenir des monts d'Ardèche se construit autour de 3 vocations

- **VOCATION 1** : un territoire remarquable à préserver
- **VOCATION 2** : un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources
- **VOCATION 3** : Un territoire attractif et solidaire

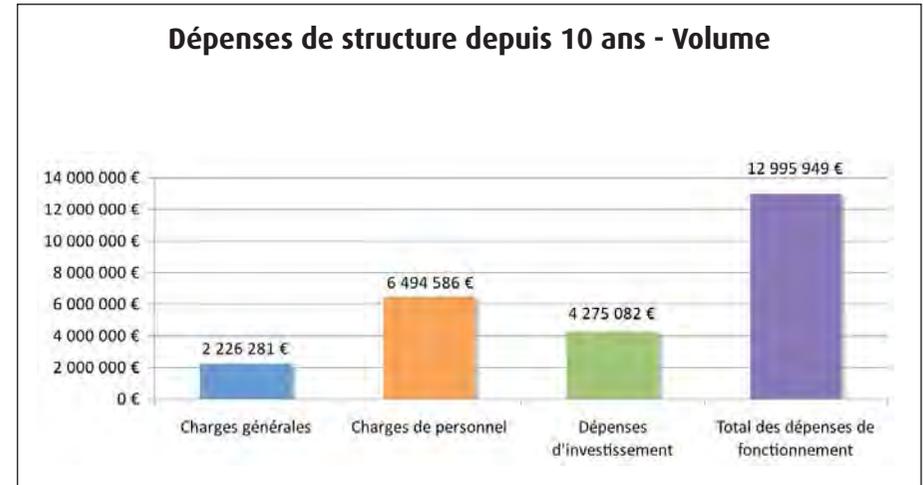
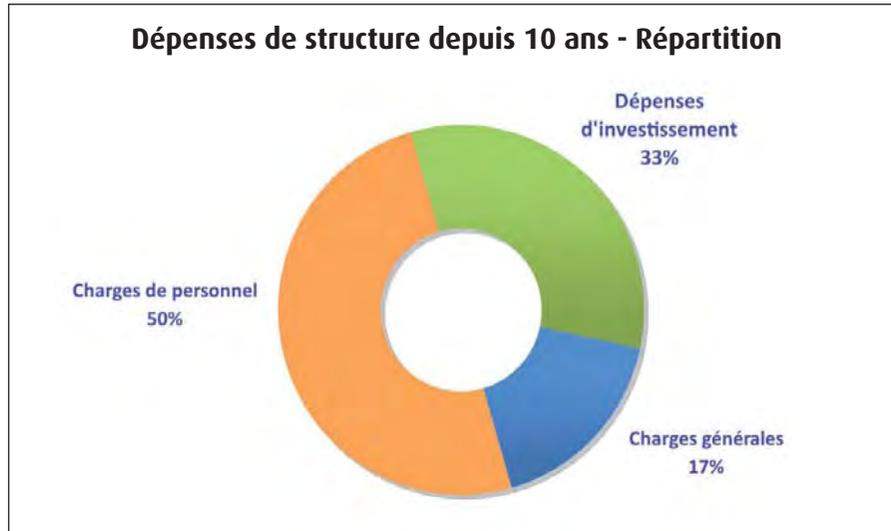
Ci-dessous : accueil du Président de la fédération des Parcs en période de révision de la Charte. Rencontre avec les élus locaux.



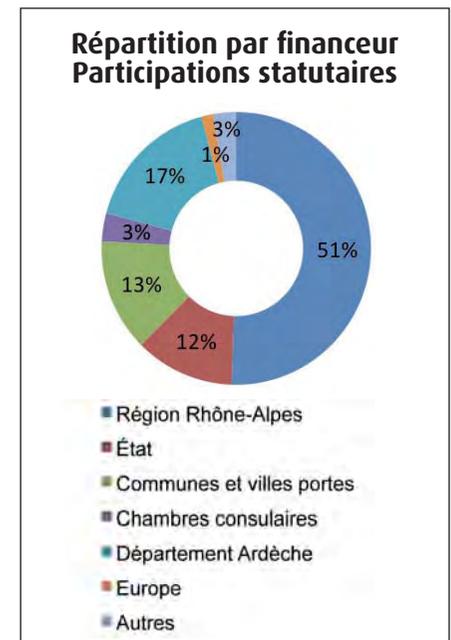
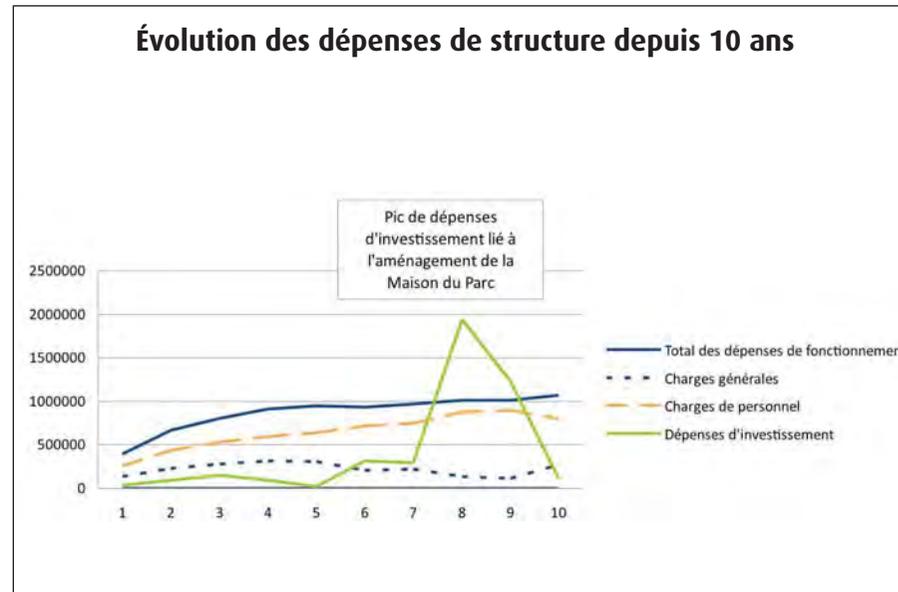
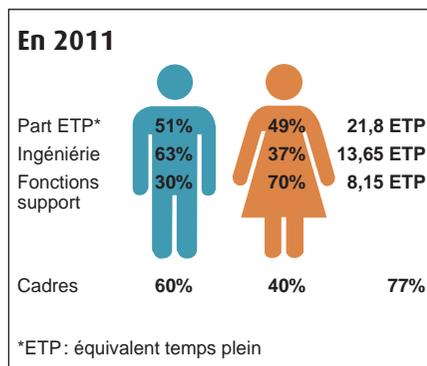
- enfin, outre ces éléments identitaires « visibles », il convient d'ajouter ses **traditions et savoir-faire agricoles, artisanaux et industriels**, liés notamment à la valorisation des ressources locales.

Bilan en chiffres 2001-2010

structure parc

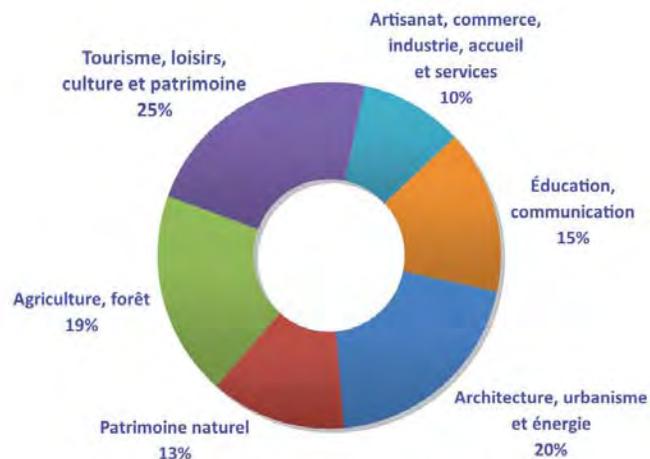


Sources : extraits des comptes administratifs 2001 à 2010 correspondant au fonctionnement de la structure (partie statutaire) hors programme d'actions.

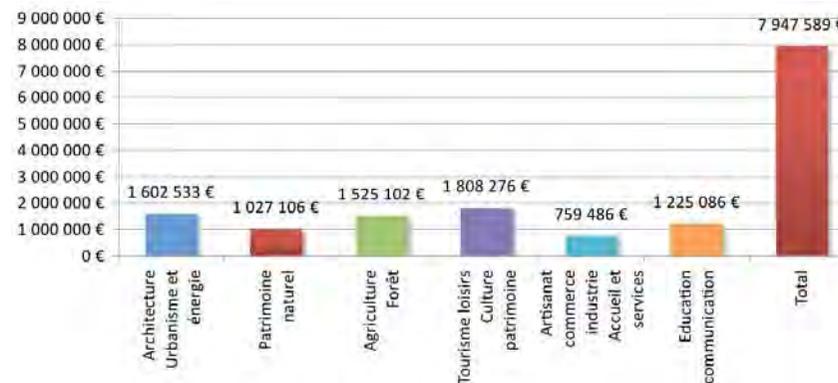


programme d'actions du parc

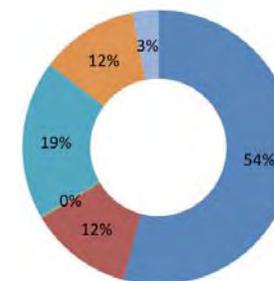
Programme d'action depuis 10 ans - Répartition par domaine



Secteurs d'intervention depuis 10 ans - Volume



Répartition par financeur Programmes d'actions



- Région Rhône-Alpes
- État
- Communes et villes portes
- Chambres consulaires
- Département Ardèche
- Europe
- Autres

Sources : CA de 2001 à 2011

Dans les coulisses du parc

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est géré par un Syndicat mixte qui regroupe les 132 communes signataires, 6 villes-ports (Saint-Agrève, Lamastre, Vernoux, Privas, Aubenas, Les Vans), le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et les Chambres consulaires (Chambres d'Agriculture, de Métiers et de l'Artisanat, de Commerce et de l'Industrie).



Animation du stand
du Parc sur les Castagnades

Réunis dans un **Comité syndical**, les élus représentants votent les budgets, les comptes administratifs et les programmes d'actions. C'est également le Comité syndical qui élit le Président du Parc. Il se réunit au moins deux fois par an et son renouvellement a lieu à chaque élection municipale, cantonale ou régionale.

> **176 élus siègent au comité syndical**

Le Comité syndical délègue des pouvoirs au **Bureau syndical** qui assure le fonctionnement courant, propose des orientations et prépare le budget. Il se réunit une fois par mois.

> **29 élus siègent au Bureau syndical**

La Présidente assure l'exécution des décisions prises par le Comité syndical et le Bureau syndical et elle s'appuie pour cela sur des Vice-présidents à qui elle peut déléguer certaines de ses attributions.

Les missions du Parc sont mises en œuvre sur le territoire par une équipe de 23 salariés

dont 17 chargés de missions, organisés en 4 missions, autour d'un Directeur accompagné d'un agent d'accueil secrétaire de direction:

> Développement durable des activités

qui comprend les missions suivantes, encadrées par un responsable (en charge également de la mission tourisme):

- 2 chargés de mission pour l'animation et la gestion du programme européen Leader (voir page 35 à 37)
- 1 chargé de mission Agriculture
- 1 chargé de mission Forêt
- 1 chargé de mission Économie
- 1 chargé de mission Charte européenne de tourisme durable
- 1 chargé de mission Activités de pleine nature/SIG

> Patrimoines, urbanisme, environnement

qui comprend les missions suivantes encadrées par un responsable (en charge également de la mission Natura 2000):

- 1 chargé de mission Architecture, urbanisme et paysages
- 1 chargé de mission Patrimoines naturels et environnement
- 1 chargé de mission Culture
- 1 chargé de mission Énergie et plan climat.



De gauche à droite:
élections,
vote en comité syndical,
Vice-présidents du Parc (2011).



> **Ressources** qui comprend les missions suivantes encadrées par un responsable :

- 1 chargé de mission Education au territoire
- 1 chargé de mission Nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- 1 chargé de mission Evaluation et la révision de la charte
- 1 chargé de mission Communication

> **Administratif et financier** qui comprend les missions suivantes, encadrées par un responsable :

- 1 assistant Comptabilité
- 1 assistant administratif et ressources humaines
- 1 agent technique



En-haut : accueil des écoles à la Maison du Parc
Ci-contre : randonnée découverte sur le pastoralisme



En-haut : prospection naturaliste dans la vallée de la Bourges
Au-milieu : réunion de travail à la Maison du Parc
En-bas : groupe de travail animé par une chargée de mission



Liste de toutes les actions du parc depuis 2001

2001

> Schéma forestier de la haute vallée de l'Ardèche
> Approfondissement de la connaissance des milieux forestiers > Gestion forestière différenciée > Résidences d'artistes sur le sentier des lauzes > Création d'une malle pédagogique sur le goût > Assistance volets paysagers aux documents d'urbanisme > Connaissance et répartition du Barbeau méridional > Site de l'Atlas reptiles et amphibiens de l'Ardèche > Exposition Web châtaigne > Vergers vitrines fruits anciens > Séminaire cultures terrasses > Édition manuel technique construction pierre sèche > Séminaires technique construction Terrasse > Exposition sur les eaux de source du territoire > Rénovation terrasses et béalières > Étude muséographique - écomusée des Vans > Étude muséale de la Maison de l'Air et du Feu > Étude muséographique écomusée des Vans > Conception d'une exposition sur les Moulins à eau > Route des Paysages: aire d'interprétation de Sarrasset > GRP Mézenc Gerbier > Entretien sentiers Champ de Mars > Lancement d'un produit touristique « Route des Dragonnades » > Réflexion sur l'organisation des antennes du Parc > Étude de programmation Maison du Parc > Séminaires interprétation terrasses > Diffusion de documents de la Route européenne de la Châtaigne > Route européenne de la châtaigne > Réseau des fêtes terroir > Film vidéo terrasses > Exposition européenne châtaigne > Résidence de la Compagnie Obsidienne.

2002

> Aide aux sorties scolaires > Catalogue RENE > Fête du Parc > Programme d'aides à la rénovation des toitures de lauzes et genêts > Aménagement du site de la Croix de Boutières > Élaboration du dossier d'intention A.O.C. et poursuite du développement de la production de Chatus (tranche 1) > Valorisation de la pomme de terre premier de la Vallée de l'Eyrieux (tranche 1) > Valorisation et entretien des vergers vitrines > Développement de l'élevage de la chèvre du Massif Central > Concours gastronomique sur la châtaigne > Observatoire des changements économiques (phase de construction) > Signalétique de proximité pour les communes pilotes > Valorisation du Champ de Mars (entretien année 2) > Signalétique de randonnée > Espace pédagogique de la Gravenne (entretien) > Étude de faisabilité de la Maison de la Réserve Biologique Domaniale du Mézenc > Exposition moulins à eau (1^{re} tranche) > Étude architecturale et paysagère de la Maison de l'Air et du Feu de Saint-Clément > Valorisation des sites de béalières du canton d'Antraigues > Panneaux d'appartenance des communes au PNR > Installation de panneaux d'entrée du territoire > Achat de malles Parc > Édition de la carte de découverte du Parc > Mémoire des gens du Parc > Valorisation de la vannerie traditionnelle > Centre de ressources occitanes.

2003

> Édition d'une charte de bonne gestion à l'usage des propriétaires forestiers du Parc des Monts d'Ardèche > Désenclavement de parcelles forestières remarquables > Reconversion châtaigneraie en châtaigneraie bois > Colloque utilisation du bois dans la construction > Programme éducatif > réalisation d'outils pédagogiques sur le parc > soutien aux « découvertes nature » du RENE 07 > accompagnement de projets d'interprétation > réalisation du premier bilan d'activités du parc > Plan de Développement Durable Vallée de la Drobie > Programme de réhabilitation de fours à pain > Cahiers de recommandations architecturales (N° 1

et 2) > Réalisation de la charte signalétique > Édition de bulletins d'information sur Natura 2000 > Élimination des carcasses de voiture > Observatoire de l'accueil - phase de mise en place > Développement de la filière « Myrtille Sauvage d'Ardèche » (tranche 1) > Valorisation des productions sur terrasses: la pomme de terre de la vallée de l'Eyrieux (tranche 2) > Développement de la filière « Olive » > Formation pierre sèche pour artisans du bâtiment > Valorisation des ressources artistiques (« chemins de la création ») > Observatoire économique - 2^e tranche > Conception et réalisation de l'Éco-Trophée du Parc > Entretien et valorisation équipements pédagogiques et interprétation > Réalisation d'une exposition sur les moulins à eau (2^e tranche) > Maison du Parc: mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage > Aménagement Maison de thines > Étude potentialités d'emplois secteur accompagnement touristique > Marquage d'hébergements touristiques > Formation action sur l'émergence d'une offre touristique châtaigne > Promotion externe: éditions du Parc > Réalisation et acquisition d'un stand Parc > Guide de bonne conduite pour les pratiquants motorisés > Rocher de Brion: finalisation et installation des équipements > édition d'un flyer > Microtoponymie: suivi des recherches en cours.

2004

> Haltes de Bourlatier > Inventaires et synthèses préalables à la constitution des dossiers de candidature pour la création de réserves biologiques domaniales (phase 1/2) (LIFE NT A7A) > Expérimentation de kit de franchissement de ruisseau > Création bélyvédère en bois de châtaignier à Saint Michel de Chabrilanoux > Bilan et perspectives sur le bois énergie > Étude de faisabilité de la chaufferie bois de la future maison du Parc > Portail culturel territorial > Programmes éducatif > Réalisation d'un livret pédagogique « variétés fruitières anciennes » > Formation au concept d'interprétation à destination des porteurs de projets > Accompagnement et soutien des sorties nature du RENE 07 > Évaluation des rénovations de toitures de lauzes > Réflexion pour le développement de l'éolien dans les Monts d'Ardèche (Phase 1) > Cahiers de recommandations architecturales (N° 3 et 4) > Rencontre pour un urbanisme de qualité > Mise en œuvre de la charte signalétique: opération pilote Montpezat > Formation préalable à l'étude spécifique sur le statut de la loutre sur le PNR > Amélioration de la connaissance des populations de marmottes (MO DIREN) > Programme de compléments et réactualisation d'étude sur les micro-mammifères (MO DIREN) > Étude de faisabilité de fixation du Vautour fauve sur le territoire du Parc > Déboisement de la tourbière du Rieu Grand sur le Tanargue (phase 1/2) - LIFE NT C6A > Édition de la première lettre du Parc « Life Nature et territoire » (LIFE NT E17 E) > Réunion 1 Natura 2000 et life sur le secteur du Mézenc > Organisation d'une journée d'échange sur l'Eau dans le Parc > Accompagnement d'une expérimentation sur le traitement des biodéchets dans le Parc > Pomme de terre premier de la vallée de l'Eyrieux (tranche 3) > Mise en place de la marque Parc pour le miel > Reconnaissance AOC pour le Chatus (tranche 2) > Sécurisation et valorisation de terrasses à Ailhon (tranche 2) > Expérimentation sur le cépage Jaquez > Relancer la culture de la « violine de Boré » > Étude de faisabilité pour la mise en place d'un atelier mobile de pressage de fruits > Recueil de recettes châtaigne issu du concours gastronomique inter-Parcs du Massif Central dédié à la châtaigne > Bois de châtaignier: outil de connaissance et de promotion de la filière > Étude Projet Centre de Formation: insertion et TIC au Centre Dumas à Beauvène > Audit du Centre Dumas à Beauvène - (étude initialement prévue) > Recueil de recettes à la châtaigne issu du concours gastronomique inter-Parcs du Massif Central > Création d'une ligne de mobilier bois et vannerie de châtaignier > Concours Éco Trophée > Panneau d'identification du territoire > Panneaux d'identification du territoire > Études d'interprétation: volcanisme Sucs et Pont du Diable > Réalisation de supports d'interprétation

pour les sites majeurs du Parc (Désaignes, Aizac 1^{re} tranche, Le Béage) > Balisage de la Route des Dragonnades et conception du topoguide (1^{re} tranche) > Marquage d'hébergements touristiques - 2^e tranche > Valorisation du GRP Mézenc Gerbier > Passeport découverte du Parc > Acquisition de 1 100 exemplaires de l'ouvrage « Que Faire dans le PNR des Monts d'Ardèche? » > Étude gestion Mézenc (phase 1/2) - LIFE NT A9 A) > Castagnades d'automne > Mémoire orale: programmation des vieilles contes, édition de la plaquette (Pour mémoire PA 2004) > Mise en réseau et soutien aux fêtes terroir > Organisation de la 2^e édition du Cinéma au village > Organisation de la 1^{re} édition des Chemins de musique > Organisation des 2^{es} Haltes de Bourlatier > Évaluation à mi-parcours du programme Leader ».

2005

> Plan de gestion du domaine forestier de Rochemure > Synthèses préalables et élaboration des dossiers de candidature à la création de deux réserves biologiques domaniales sur le Tanargue (phase 2/2) - LIFE NT (A7B) > Conception du guide simplifié des stations forestières « Choix des essences » du Parc > Élaboration d'un schéma de mobilisation des bois sur la haute vallée de l'Ardèche > Regards croisés sur les paysages - année 1 - Gilles Clément > Soutien aux projets scolaires > Réalisation et diffusion du guide de l'enseignant > Bilan et perspective de la malle du goût > Journée de rencontre et de présentation du guide de l'enseignant > Réalisation d'un outil de découverte des Monts d'Ardèche à destination des structures extra-scolaires > Entretien et évolution du sentier forestier pédagogique de la Gravenne de Montpezat > Les Découvertes du Parc > Réalisation d'outils de sensibilisation sur les terrasses/Phase 1 > Livre d'Art sur les Monts d'Ardèche - 1^{re} phase de conception > Disposer d'un fonds photographique > Éditer le guide du délégué > Traduction du site internet en anglais > Assistance au développement de l'observatoire des paysages > Observatoire photographique > Rénovation d'un four à pain > Réflexion pour la préservation et la valorisation des ruchers traditionnels > Sauvegarde des toitures de lauzes et genêts > Réflexion sur le développement de l'éolien dans les Monts d'Ardèche (Phase 2) > Fond d'urbanisme > Suivi application de la charte signalétique (animation communes, conseils) > Approfondissement des connaissances naturalistes des Boutières (1^{re} phase) > Étude spécifique sur le statut de la loutre sur le territoire du Parc > Étude préalable à la sauvegarde de batraciens dans la vallée de la Bourges > Déboisement de la Tourbière du Pradas sur le Tanargue (phase 1) - LIFE NT (C6E) > Déboisement de la Tourbière de Rieu Grand sur le Tanargue (phase 2) - LIFE NT (C6B) > Édition de deux lettres du Parc Life Nature et Territoire - LIFE NT (E17F) > Réflexion sur les économies d'énergie > Analyse de l'offre de logements (carrefour de l'accueil) > Observatoire des services au public > Accompagnement des démarches collectives autour des productions sur terrasses > Mise en place de la marque Parc produits transformés à base de châtaignes (tranche 1) > Caractérisation et valorisation de la myrtille sauvage d'Ardèche (tranche 2) > Développement de la culture des fruits anciens > Rénovation des châtaigneraies traditionnelles > Restauration des pelouses du Tanargue - LIFE NT (C6H) > Restauration myrtilleraies du Tanargue - LIFE NT (C6F) > Rencontres gourmandes autour de la châtaigne > Chemins de la création 2005 > Concours gastronomique « l'assiette à la châtaigne » > Analyse des activités économiques de proximité > Guide d'information sur les déchets d'activités pour les entreprises > Réalisation de supports d'interprétation pour les sites volcaniques des Sucs (première phase) > Étude de fonctionnement des pôles thématiques du secteur des Sucs > Équipement d'interprétation de la Coupe d'Aizac (2^e tranche) > Suivi et entretien des équipements existants > Création du GR de Pays Hautes Cévennes d'Ardèche > Identification d'une offre de sentiers « Parc » > Animation-formation du réseau des hébergeurs marqués > Étude Secrets de

Terroir > Mobilisation des OTSI > Portail de l'accompagnement et des activités de nature > Mise en réseau des accompagnateurs (formation-action et promotion) > Réédition du dossier de presse châtaigne > Édition du topoguide « Route des Dragonnades » > Actualisation des documents de promotion du Parc: Passeport et carte de découverte > Édition de la carte touristique du Parc > Étude de gestion du Mézenc (phase 2/2) - LIFE NT (A9B) > Mémoire des gens du Parc: volet 3 - travaux préparatoires à la réalisation d'une exposition itinérante > Édition Rocher de Brion > Inventaires du patrimoine rural > Castagnades d'automne > Les chemins du patrimoine (moulinage) > Le mai des terrasses > Édition du recueil des textes de Maurice ALLEFRESE > Organisation de la 3^e édition du cinéma au village > Concerts au village > Haltes de Bourlatier > Mise en place d'une plateforme pour le spectacle vivant.

2006

> Maîtriser la circulation dans les espaces naturels > Voyage d'étude châtaignier > Formation des propriétaires forestiers « Parc » > Plan de gestion du peuplement de pins de Salzmann > Inventaire des habitats naturels du bois de Cuze-Arelladoux > Conception du guide du gérant de groupement forestier > Gestion forestière différenciée > Débardage à cheval > Étude bois châtaignier > Regards croisés sur les paysages - résidences d'artistes > Soutien aux projets scolaires > Formation des enseignants > Études d'interprétation sur deux sites emblématiques du Parc > Les samedis découverte du Parc > Réalisation d'outils de sensibilisation sur les terrasses/Phase 2: impression > Formation et information des délégués Parc > Journal du Parc > Porté à connaissance du Plan de Parc > Extranet collaboratif avec les partenaires du Parc > Observatoire photographique > PDD DRQBIÉ: guide éco-citoyen > Concours photographique sur le thème des patrimoines > Sauvegarde des toitures de lauzes et genêts > Suivi aménagement Maison du Parc et Maison de Thines > Inventaires du patrimoine > Nouveaux projets éoliens: analyses paysagères indépendantes > Cahiers de recommandations architecturales (N° 5 et 6) > Fonds d'urbanisme (PA 2006) > Mise en application de la charte signalétique (CdC Beaume Drobie) > Structuration et animation d'un réseau naturaliste sur le territoire du Parc > Approfondissement des connaissances naturalistes des Boutières (deuxième phase) > Étude des espèces patrimoniales des rivières de tête de bassin du Parc > Préparation d'un programme de fixation du vautour fauve sur le Parc > Étude préalable à la sauvegarde des batraciens de la vallée de la Bourges, 2^e phase > Sauvegarde des Amphibiens et sensibilisation à leur préservation > Diagnostic des sites de mortalités de batraciens signalés sur le Parc > Animation du « Groupe Loure » du Parc > Plan de gestion du réseau de tourbières du Plateau de Montselgues > État des lieux des populations de chauves-souris dans les anciennes mines de la Rouvière (LIFE Montselgues A4) > État des lieux des échanges biologiques entre les tourbières du plateau de Montselgues (LIFE Montselgues A2) > Suivi phyto-sociologique et écologique des landes (LIFE Montselgues D2.1, action CREN) > Gestion de la problématique des sangliers > Gestion partenariale des milieux naturels à forts enjeux du secteur des Sucs > Conception et réalisation de panneaux d'information sur le programme LIFE Montselgues > Mise en ligne sur internet d'un dossier spécial LIFE Montselgues > Lettres du Parc Programmes LIFE / Natura 2000 > Réflexion sur les économies d'eau > Participation aux programmes de gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques > Élimination des épaves et carcasses de véhicules sur le Parc, 2^{ème} phase > Élimination des caravanes abandonnées sur le Parc > Définition d'une stratégie de réhabilitation des décharges au sein du Parc > Accompagnement d'une expérimentation sur le traitement des biodéchets dans le Parc, 2^{ème} phase > Diagnostic énergétique des bâtiments communaux et hébergements marqués du Parc > Sensibiliser

à l'accueil de nouveaux habitants > Développement du portail internet de l'accueil: formalisation des contenus et animation > Développement du portail internet de l'accueil: réalisation de l'outil > Diagnostic PSADER > Accomplissement des projets collectifs de transformation des produits > Expérimentation sur les valeurs non marchandes de l'agriculture > Formation confisage artisanal des châtaignes locales > Accompagnement des démarches collectives autour des productions sur terrasses > Mise en place de la marque Parc pour les produits à base de châtaignes (tranche 2) > Structuration de la filière myrtille sauvage > Promotion des productions par la marque « Produit du Parc » > Relance de la culture des variétés fruitières anciennes > Restauration des pelouses sommitales du Tanargue (Life - phase 2/2) > Restauration myrtilleraie du Tanargue (Life - phase 2/2) > Chemins de la création 2006: élargissement du réseau et confortation de la diffusion > Voyage d'étude dans le cadre de la mise en place du réseau « bistrot du Parc » > Formation pierre sèche pour employés communaux, agriculteurs... > Formation-action réseau restaurateurs autour de « l'assiette du Parc » > Réédition du manuel technique pierre sèche > Étude de faisabilité économique et commerciale pour le projet de remise en activité des sources de la commune de Désaignes > Observatoire économique: analyse générale actualisée à N +3 > Mise en ligne de l'observatoire économique sur le site du Parc > Création de présentoirs de documents du Parc en bois et vannerie de châtaignier pour les OTSI > Édition d'un topoguide GR de Pays Haute Cévenne > Sélection d'une offre de sentiers typés Parc > Journée thématique et cahier technique sur les pôles thématiques > Réalisation de supports d'interprétation pour les sites volcaniques des Sucs (deuxième et dernière tranche) > Équipements d'interprétation du Pont du Diable > Suivi de l'étude de requalification du complexe touristique de Saint-Martial > Valorisation site Tanargue/Croix de Bauzon (Life - phase 1/2) > Élaboration d'un plan d'action collectif autour de la marque Parc (action réseau Rhône-Alpes) > Enquête Diantelles Castagnades > Professionnaliser les Pôles Randonnées > Expertise Qualité et Terroir > Nouvelle session de marquage de gîtes et chambres d'hôtes > Marquage Parc - prestations randonnées > Construction d'une offre « Parcs du Massif Central » > Édition de nouvelles fiches pour le Passeport découverte du Parc et d'un livret Rendez-vous terroir > Participation à des salons touristiques > Suivi du projet d'aménagement du Mont Gerbier de Jonc porté par le Conseil Général > Travaux de restauration du Mézenc (Life) > Conception de l'exposition sur la mémoire orale > Inventaire des ruchers troncs et restauration du rucher de Thines > Étude des ruchers troncs > Aménagement intérieur de la maison de Thines > Réalisation d'une exposition itinérante sur la vannerie > Castagnades d'automne > Édition d'un ouvrage sur le moulinage > Organisation de la 4^e édition du cinéma au village > Programmation des chemins de musique > Étude de faisabilité d'un équipement pour le spectacle vivant > Organisation des rencontres de Bourlatier > Évaluation chemin faisant du programme Leader ».

2007

> Édition cahier technique chantiers expérimentaux châtaignier > Édition et valorisation du guide simplifié des stations forestières du Parc > Édition du guide du gérant de groupement forestier > Valorisation forêt de Rochemure > Portail culturel territorial (année 5) > Plateforme pour le développement du spectacle vivant > Résidence de création artistique à la Fabrique du Pont d'Aleyrac > « regards croisés sur les paysages » année 3 - Akio Suzuki > Samedis découverte du Parc > Soutien aux projets scolaires > Programmes de formations pour l'Éducation Nationale et des partenaires éducatifs du Parc > Témoignages photographiques > Réalisation des contenus d'interprétation sur Montselgues > portrait de Parc > Réalisation d'un document de présentation du

Parc à télécharger > Organisation d'une conférence de presse de rentrée > Livre d'art sur les Monts d'Ardèche - Phase 2 (achat d'exemplaire à l'éditeur) > Le journal du Parc n° 2 et n° 3 > Acquisition de données IGN > Journée thématique sur la promotion des territoires et les services aux personnes via les TIC > Finalisation du dispositif d'évaluation de la charte du Parc > Bilan d'activité (bi-annuel) et rapport d'activité (annuel) > Création d'un site internet pour le domaine de Rochemure > Système d'information d'aide à la décision - Étude d'avant-projet > Création d'un nouveau KIT d'appel pour le tourisme > Modernisation et adaptation de la charte graphique > Réalisation d'une revue de presse bi-annuelle et d'un « on parle du parc dans les médias » > Création d'un nouveau stand pour le Parc > Observatoire photographique > Inventaire du patrimoine > Valorisation des bédalières de Sainte Marguerite Lafigère > Journée d'information pour un urbanisme opérationnel de qualité > Fonds d'urbanisme > Mise en œuvre de la charte signalétique: opération pilote Chalencou > Synthèses naturalistes à l'échelle du Parc: libellules et Bécasse des bois > Renforcement du partenariat avec les structures œuvrant pour la nature et l'environnement > Médiation sangliers > Restauration des habitats tourbeux (LIFE Montselgues, C1) > Aménagements et fermetures d'anciennes mines (LIFE Montselgues, C3) > Suivi des populations de chauves-souris (LIFE Montselgues D3) > Préparation d'un programme d'actions en faveur des chauves-souris > Appui au dispositif Natura 2000 sur le Parc > Préservation des amphibiens et sensibilisation à leur protection > Création d'un premier outil pédagogique (LIFE Montselgues E1) > Suppléments Life Journal du Parc > Coopération > Accueillir de nouvelles populations et de nouvelles entreprises dans les Parcs naturels du Massif Central > volet commun > Connaissance de l'éco-construction - volet local 1 - réunions de sensibilisation > Médiation pour l'accueil > Expérimentation sur les fonctions non marchandes de l'agriculture (suite) > Caractérisation des systèmes d'élevage et diagnostic de leur vulnérabilité face au retour potentiel du loup > Accompagnement des démarches collectives autour des productions sur terrasses > Animation autour de la marque « Parc » > Promotion des productions par la Marque « Produit du Parc » > Étude-action sur la valorisation locale des produits > Promotion de l'Agriculture Biologique dans les Monts d'Ardèche > Relance de la culture des variétés fruitières anciennes > Restauration myrtille/estive Tanargue (phase 4/5) > Restauration myrtille/estive Tanargue 3 > Sensibilisation à l'intégration paysagère des bâtiments agricoles > Les Chemins de la création: consolidation du réseau en 2007 et événementiel en 2008 « Le Mai des Métiers d'art » > Marquage d'eaux minérales naturelles > Développer l'éco-construction dans les Parcs naturels du Massif-Central > Deuxième concours Eco-Trophée > Journées-visite du chantier de la Maison du Parc > Étude de programmation scénographique de la Maison du châtaignier > Maison du Parc: assistance à Maîtrise d'ouvrage > Préparation de l'édition Sélection Sentiers Parc > Équipement des itinéraires « Parc » > Restauration de la voie historique de St-Joseph-des-Bancs > Étude d'interprétation du parc de l'Écomusée du Moulinage de Chirols > Réalisation des supports d'interprétation du parcours pionnier de Lamastre > Aménagement de l'aire d'interprétation de la Paille sur la Route des Paysages > Valorisation Croix de Bazou (phase 2/2) > ParChemins: événements des Pôles Rando > Suivi de la mise en réseau des professionnels > Renouvellement de marquage de la première session de gîtes et chambres d'hôtes > Lancement de la démarche Secrets de Terroirs dans les Monts d'Ardèche > Formation-action des responsables des pôles thématiques du secteur des Sucs > Mise en réseau des pôles thématiques des Monts d'Ardèche autour du projet de Maison du Parc > Offre équestre permanente > Promotion de l'offre « Parcs du Massif

Central » > Promotion de l'offre Castagnades et terroir > Maîtriser la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels > Étude de positionnement touristique de Thines dans un objectif de maîtrise de la fréquentation > Réflexion pour la valorisation du patrimoine religieux > Poursuite des aménagements de la Maison du Gerboul > Organisation des 5^{es} Haltes de Bourlatier > Organisation des chemins des musées > Organisation de la 5^e édition cinémas d'Europe au village > Organisation d'un séminaire de sensibilisation aux enjeux culturels terroiriaux > Évaluation ex-post du programme Leader > Animation des synergies à l'échelle du Mézenc-Gerbier.

2008

> Accompagnement pour l'officialisation des Réserves Biologiques > Accompagnement du schéma de mobilisation des bois de la haute vallée de l'Ardèche > Étude lichens forestiers (Réserve biologique du Grand Tanargue) > Mise en place du protocole de suivi des Réserves Biologiques Intégrales (RBI) > Valorisation forêts de Rochemure (phase 2) > Techniques expérimentales d'intégration paysagère d'une piste forestière > Filière d'approvisionnement bois énergie Maison du Parc > Plateforme pour le spectacle vivant > Annuaire en ligne des acteurs et projets culturels > Fil rouge artistique des Castagnades > Samedis découverte du Parc > Soutien aux projets scolaires > Réalisation d'un support de communication pour les outils de découverte du Parc > Réédition du livret forestier pédagogique de la Gravenne > Édition d'un support à destination du public scolaire pour les pôles thématiques du secteur des Sucs > Formation des partenaires éducatifs au fonctionnement en réseau autour d'un projet fédérateur > Réalisation des supports d'interprétation de la Gravenne > Réalisation du schéma d'interprétation du Parc > Édition des n° 4 et 5 du journal du Parc > Salon de la randonnée de Lyon > Création d'une photothèque numérique > Outil de promotion du Parc pour nos partenaires > créer un outil vidéo de promotion autour de la châtaigne > communication pour les réunions publiques > Partenariat rédactionnel avec les 3 radios locales > Mobilisation des nouveaux délégués, des élus, des habitants (dont réunions publiques) en vue de la révision > Extranet collaboratif révision de la charte > Agenda bimestriel du Parc > Système d'information d'aide à la décision - Conception et réalisation > Création du portail éducation au territoire > Stratégie tourisme et activités de nature > Suivi de l'étude de protection et valorisation des coulées basaltiques du Lignon et de la Fontaulière > Sauvegarde des toitures de lauzes et genêts > Valorisation de la tour de Borne > Nouveaux projets éoliens: analyses paysagères indépendantes > Diagnostic énergétique des bâtiments communaux > Aide aux travaux d'amélioration des logements communaux > Projets innovants d'habitat > Formations pour un urbanisme durable > Élaboration d'un règlement de publicité pour la communauté de communes Beaume Drobie (phase 2) > Caractérisation des prairies de fauche de basse altitude du Parc (phase 1) > Étude naturaliste du domaine de Rochemure > Gestion des milieux naturels à forts enjeux des Sucs > Appui du Parc au dispositif Natura 2000 > Programme d'accompagnement du retour de la Loutre > Préservation des amphibiens et sensibilisation à leur protection > Suivi phyto-sociologique et écologique des landes (LIFE Montselgues D2.1), phase 2 > Création d'un outil pédagogique à destination des scolaires (LIFE Montselgues E1) > Suppléments Life Journal du Parc > Préparation d'une action partenariale avec la Fédération de Pêche > Participation aux programmes de gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques > Participation du Parc au projet européen « Intelligent Energy » (2008-2009) > Journée d'échanges autour de Leader > Stratégie de communication et outils autour du programme Leader > Diagnostic de la prédation par les chiens divaguants, renards, corvidés, suidés sur les

troupeaux > Accompagnement des projets collectifs de transformation des produits > Accompagnement et promotion des productions de la Marque « Produit du Parc » > Accompagnement de la filière « myrtilles sauvages » > Valorisation des variétés anciennes de fruits > Caractérisation des prairies de fauche de basse altitude du Parc > Rénovation myrtille/Tanargue (phase 5/5, Life NT) > Les Chemins de la création: confortation et qualification de l'offre > Construction d'une offre d'activité pour la relance de la source Beaulieu > Étude-action pour la valorisation du savoir-faire et de l'activité du bijou > Éco-conception et fabrication d'un HLL expérimental en bois de châtaignier, intégré dans la pente (phase 1) > Présentoirs en bois de châtaignier: équipement OTSI et autres lieux d'accueil > Maison du Parc: étude scénographique > Diagnostic de territoires randonnée et structuration de relais locaux > Étude opérationnelle d'interprétation et paysagère du village de Thines > Programmation des dernières aires d'interprétation de la Route des Paysages > Réalisation des équipements d'interprétation du Parc de l'Écomusée du moulinage de Chirols > Étude d'interprétation et accompagnement de la réflexion sur l'accueil du public dans la Maison du Parc > Aménagement de la Maison du Parc > Organisation d'un Eductour avec l'UDOTSI et finalisation de la convention avec les OTSI > Marquage d'hôtels restaurants, de gîtes et chambres d'hôtes « Accueil du Parc » > Marquage de prestations « Terroir » > Accueil du Parc > Promotion de la sélection de sentiers Parc > ParChemins: mise en réseau des fêtes de la randonnée > Animation du réseau Castagnades et Plan de communication > Analyse qualitative des clientèles touristiques des Monts d'Ardèche > Maîtrise des activités motorisées dans les espaces naturels > Mémoire des gens du parc > Mission photographique des œuvres peintes de Jean Saussac > Maison du Gerboul: animation et promotion > Organisation de la 6^e édition du Cinéma au village > Les chemins de musique > Organisation des 6^{es} Haltes de Bourlatier > Diagnostic culturel territorial > Dispositif évaluatif du programme Leader 2007-2013 > Mise en synergie du PER Mezenc Gerbier > Préparation et rendu du diagnostic de territoire > Animation révision de charte et mise en œuvre du SIG.

2009

> Caractérisation de la biodiversité des châtaigneraies (phases 1 et 2) > Approfondissement des connaissances et information sur les richesses lichénique et muscinale de la forêt des Chambons (phase 2) > Inventaire des peuplements forestiers de la Réserve Biologique des Sources de l'Ardèche (phase 2) > Finalisation du réseau de parcelles en gestion forestière différenciée (AFI phase 2) > Soutien au développement de la traction animale (phase 2) > Appel à envies « culture » > Projet fédérateur scolaire sur les paysages > Soutien aux projets scolaires > Animation et communication sur le Domaine de Rochemure > Écriture d'un conte pour enfant > Compléments d'offres de découverte du volcan de la Gravenne > Action expérimentale d'échanges entre les centres de loisirs du Parc > 3^e Témoignage photographique > Samedis découverte > Partenariat rédactionnel avec les radios locales > Promotion de la destination Monts d'Ardèche via Internet > Nouvelles éditions complémentaires pour le Passeport Découverte du Parc > Journal du Parc n° 6 et n° 7 > Participation salons Primevère et Randonnée 2009 et définition d'un troisième salon > Exposition Portraits de Parc > Mise en œuvre d'un SIG (Phase 1 AMO) > Réalisation de nouvelles fiches Passeport Délégué > Réflexion préalable à une nouvelle politique paysagère > PDD Vallée de la drobie: approche photographique et sociologique des paysages > Observatoire photographique > Guide du développement du photovoltaïque > Nouveaux projets éoliens: analyses paysagères indépendantes > Mission de sensibilisation et d'accompagnement à un urbanisme durable > Réflexion sur un habitat innovant: Cdc Eyreux

aux Serres > Élaboration d'un règlement de publicité pour la Communauté de Communes Porte des Hautes Cévennes Ardéchoises > Synthèse naturaliste: les rapaces du Parc > Étude des chauves-souris en milieu bâti: phase 1 > Inventaire et cartographie des végétations de la vallée de la Drobie > Programme de recherche sur la conservation du Sonneur à ventre jaune (phase 1/2) > Édition d'un livret grand public sur les reptiles et amphibiens d'Ardèche > Supplément 2 pages LIFE au Journal du Parc > Création d'outils pédagogiques pour le grand public (LIFE Montselgues E1) > Formation auprès des communautés de communes sur la construction d'une offre d'accueil > Dispositif de pilotage de la politique d'accueil > Outils de communication en faveur de la politique d'accueil > Ingénierie territoriale pour l'agriculture et la gestion de l'espace > Accompagnement du groupe de « confiseurs fermiers » pour l'élaboration d'un plan marketing > Soutien pour la valorisation des vergers conservatoires du Parc > Étude-action sur les prairies de basse altitude à forte biodiversité (phase 2) > Diagnostic foncier et pastoral sur l'estive collective du Domaine de Rochemure - phase 1 > Étude de finalisation du plan d'interprétation du Parc et expertise juridique > Conventuellement avec les TACT > Événementiel Castagnades 2009 > Émergence d'une filière « tourisme nature » à partir de l'entrée volcanisme > Action expérimentale de transport collectif entre pôles thématiques > Réseau des hébergeurs et accompagnateurs marqués > Étude de positionnement touristique de l'offre du Parc des Monts d'Ardèche > Maîtrise des activités motorisées dans les espaces naturels > Exposition photographique des cheminées d'usine > Construction des itinéraires d'influences monastiques > Appel à envies « patrimoine » > Formations préalables à la conduite de projets patrimoniaux > Cycle de formations aux enjeux culturels à destination des élus > Communication en direction des habitants pour la Révision > Animation des commissions thématiques > Animation de la Révision (année 2) > Pré-diagnostic énergétique pour les hébergements touristiques marqués Parc > Diagnostic énergétique des entreprises d'eaux minérales marquées « Parc » > Mission de sensibilisation et d'accompagnement Énergie/Climat > Bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

2010

> Finalisation de l'état initial des peuplements forestiers classés en réserves biologiques intégrales > Constitution et animation d'un groupement d'entreprises de travaux forestiers sur les Monts d'Ardèche > CASTAGNADES 2010 > Refonte des sites Internet du Parc > Journal du Parc n° 8 et n° 9 > Diagnostic agraire des Monts d'Ardèche pour une évolution progressive vers des modes de productions en agriculture biologique > Accompagnement de la filière « myrtilles sauvages » > Suivi 2010 du Plan de Gestion pastorale du Tanargue > Gestion démonstrative des espaces agricoles du Domaine de Rochemure > Diagnostic préalable à la mise en place d'un Plan Pastoral Territorial sur le territoire du Parc > Les Chemins de la création 2010-2011: élargissement et qualification du réseau > Étude de faisabilité d'une ORC environnementale pour le commerce et l'artisanat de proximité > Cahier technique éco-construction > Créations offre géologie volcanisme

et appui aux MO locaux pour investissements 2010 > Accompagnement de la démarche CETD > Eductour > Marquage « Accueil du Parc » (audits hébergements et prestations et renouvellement) > Site Internet Parc des Monts d'Ardèche > Equipements pour la maîtrise des circulations motorisées dans les espaces naturels > Promotion des sites et itinéraires d'influences monastiques > Valorisation du rucher-troncs de Thines.

2011

> Approfondissement des connaissances naturalistes dans le réseau de réserves biologiques - Étude entomologique des boisements anciens (Réserve biologique - 2011-16) > Plan de Développement de Massif « châtaignier » - Secteur « sud » (PSADER-2011) > Soutien au développement de la certification forestière (PSADER) > Expérimentation de travaux de gestion et d'exploitation de la châtaigneraie à bois > Animation d'un groupement d'entreprises de travaux forestiers sur les Monts d'Ardèche (phase 2) > Projet fédérateur scolaire > Soutien aux projets scolaires > Accueil éducatif à la Maison du Parc > Édition d'un ouvrage pour jeunes enfants > Mise en œuvre et accompagnement de démarches consultatives et participatives > Chroniques radio « Les pieds dans le Parc » 4^e édition > Carte découverte du Parc - 3^e édition > Création d'un nouveau guide « Marques Parc et Charte Européenne de Tourisme Durable » > Journal du Parc n° 10 et n° 11 > Nouveaux projets éoliens: étude paysagère indépendante > Guide « Matières et couleurs » du Parc > Sensibilisation aux enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme > Réflexion sur l'architecture dans les Monts d'Ardèche en partenariat avec l'ENSASE > Mise à jour de la charte signalétique du Parc (PA 2011) > Inventaires des chauves souris dans le bâti du Parc (phase 3/4) > Conception d'un passage à petite faune (Vallée de la Bourge)- phase 1 > Étude des végétations de la vallée de la Thines et valorisation > Plateau de Montselgues: Étude de restauration des continuités écologiques au sein du réseau de tourbières > Opération « Accueillons la nature au jardin! » > Définition des aménagements écologiques et pédagogiques des jardins de la maison du Parc > Animation PSADER > Étude préalable pour la réalisation d'une cabane pastorale sur le Tanargue > L'abeille noire cévenole élevée en rucher tronc sur les Monts d'Ardèche > Appui administratif pour le suivi et la mise en œuvre du PPT > Gestion démonstrative des espaces agricoles de la maison du Parc sur le domaine de Rochemure (phase 2) > Travaux pastoraux estive du Tanargue > Mission d'expertise circuit départemental des métiers d'art > Pierre sèche: formation aux techniques de construction et chantiers pilotes > Nouvelles activités de l'Économie Sociale et Solidaire > Formation des agents de développement à l'accompagnement des entreprises du commerce et de l'artisanat vers le développement durable > Itinéraires thématiques > Création offre géologie volcanisme et appui aux MO locaux pour investissement > Insertion et Patrimoine - 2^e phase > Charte européenne de tourisme durable et marque Parc - Marquage « Accueil du Parc » audits CETD hébergeurs et autres - Fournitures Kit Marque/CETD - Formation > Eductour CETD > Accompagnement de la démarche CETD (formation / sensibilisation des acteurs et partenaires) > Castagnades 2011 > Organisation du 3^e Mai des terrasses en 2012 > Itinéraire d'interprétation « la montagne aux moines » > Édition d'un carnet de découverte du patrimoine industriel > Cinéma au village > APPEL A ENVIES CULTURE ET PATRIMOINE > Élaboration et mise en ligne de l'observatoire culturel > Cycle de formation aux projets « culture et patrimoine » > Plan de Parc 2011 > Journal du Parc Hors Série: « l'Essentiel de la Charte » - 2011 > Animation révision 2011 > Mission Énergie-Climat - Poursuite de l'animation > Acquisition d'équipement et de données cartographiques > Paysage industriel (coopération année 1) > De l'idée au projet (coopération transnationale).

